

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'EXTREME-NORD

**DEPARTEMENT DU MAYO
DANAY**

COMMUNE DE WINA



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

FAR NORTH REGION

MAYO DANAY DIVISION

WINA COUNCIL

RAPPORT D'ETUDE

CITIZEN REPORT CARD

EVALUATION DES SERVICES RENDUS PAR L'OFFRE PUBLIQUE DANS LES SECTEURS DE L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE, DE LA SANTÉ, DE L'ÉDUCATION ET DES SERVICES COMMUNAUX



Réalisé par: SYNERGIE POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)



Juin 2022

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| PRÉFACE..... | 3 |
| RESUMÉ EXÉCUTIF..... | 5 |
| LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS | 7 |
| INTRODUCTION GÉNÉRALE..... | 11 |
| CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE GUERE..... | 18 |
| II.1 Présentation de la commune | 18 |
| II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation..... | 22 |
| II.3. Analyse de l’offre dans les quatre secteurs cibles..... | 24 |
| CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES | 28 |
| III.1 Description de la population enquêtée | 28 |
| III.1 Description de la population enquêtée | 28 |
| III.1 Description de la population enquêtée | 28 |
| III.2 Approvisionnement en eau potable..... | 30 |
| III.3 Services de santé..... | 41 |
| III.4 Services de l’éducation..... | 47 |
| III.5 Fourniture des services communaux..... | 56 |
| CHAPITRE IV : PLAN D’ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D’UN CONTRÔLE CITOYEN DE L’ACTION PUBLIQUE | 63 |
| IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements..... | 63 |
| IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements..... | 63 |
| IV.2. Plan d’actions dans les secteurs cibles du ScoreCard..... | 65 |
| CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS | 70 |
| ANNEXES | 72 |

PRÉFACE

Des décennies durant, les objectifs de développement durable (ODD), ayant substitués les objectifs de développement durable (ODD), ont alimentés la plupart des politiques publiques de développement aussi bien dans les pays développés que dans ceux en voie de développement. C'est dans cet optique, que le gouvernement camerounais à élaborer un ensemble de projet d'amélioration des conditions de vie des populations qui se concentre essentiellement autour de trois documents : d'abord le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) ensuite le Document Stratégique pour la Croissance Economique (DSCE) et pour finir, la Stratégie Nationale pour le Développement à l'horizon 2030 (SND30) qui est en vigueur à ce jour.

Pour concrétiser toutes les actions contenues dans ces trois documents, le Président de la république, S.E. PAUL BIYA, dans sa diligence et sa magnanimité, a institué la décentralisation comme le levier d'un développement harmonieux, donc les bases avait été jalonné par le processus de démocratisation dans les années 90. Comme vous le savez, chers amis lecteurs, depuis le 24 décembre 2019, le processus de décentralisation a été institutionnellement matérialisé par la loi portant *code générale des collectivités territoriales décentralisées*. Puis la mise en œuvre des régions en 2020 vient donc couronné cette donne.

Fondamentalement, la décentralisation correspond au transfert des compétences des organes centraux vers les collectivités territoriales décentralisées, ce qui permet de rapprocher le pouvoir des populations. Elle donne aux citoyens le sentiment d'un plus grand contrôle, et permet plus d'ouvertures pour de nouvelles idées et des investissements. Autrement dit, elle permet un développement participatif, mettant le citoyen au centre de l'amélioration de son cadre de vie et de son bien-être.

Chers lecteurs, au cours de ces dernières années, nous avons menés plusieurs actions, allant dans le sens d'un véritable construit participatif dans la Commune de WINA. Nous avons réalisé ensemble, des ouvrages pouvant apporter, tant bien que mal, des solutions ou des débuts de solution à nos problèmes quotidiens. Nous avons faire du chemin. Le chemin est encore long certainement, mais comme dit un adage, « ... *le vent n'est favorable qu'à celui qui sait où il va...* ». Il est donc temps de s'arrêter un temps soit peu, pour évaluer la qualité de l'offre et réorienter nos priorités intrinsèques.

Cette évaluation dont je fais allusion s'inscrit dans le cadre du Contrôle Citoyen de l'Action Publique, un outil mis en œuvre par notre partenaire de longue date, le Programme National De développement Participatif (PNDP). Cette opération qui vient de se dérouler avec succès dans notre Commune, a permis de recueillir un ensemble d'information, dont les principales sont concentrées dans ce rapport. Globalement, il s'est agi d'évaluer la perception le degré de satisfaction des citoyens sur l'offre des services rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux dans notre Commune en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

En même temps que les résultats de cette étude nous renseignent sur l'état de l'art dans ces secteurs au sein de notre cité, elles interpellent la Commune en tant qu'institution par rapport à ses devoirs, ses attributs, ses fonctions, ses engagements etc. Le plan d'action issu des analyses expertes nous interpelle vous et moi ; ainsi que notre engagement, en tant citoyen afin nous portions tous plus haut, chacun à son niveau le flambeau de la décentralisation et du développement durable dans la Commune de WINA.

Par ces mots, j'exhorte toutes les forces vives de la Commune de WINA, enfant, jeunes, adulte, etc. à lire ce rapport d'étude, à s'en approprier, et que le plan d'action élaboré conjointement avec les différentes instances de dialogue au niveau communale, vous serve de principe directeur pour la manifestation de votre engagement citoyenne, afin que vive durablement la Commune de WINA.

Vive la commune de WINA ;

Vive le Cameroun.

RESUMÉ EXÉCUTIF

Le processus de décentralisation enclenché en Afrique depuis les années 90 a considérablement modifié la stratégie de développement dans plusieurs pays notamment le Cameroun. La Stratégie Nationale pour le Développement à l'horizon 2030 (SND30) se base sur le développement en donnant la priorité à un type particulier de développement désigné sous le concept de développement local. Dans le but d'améliorer l'offre en vue de répondre à la demande, il est important de faire une évaluation à mi-parcours. C'est dans cette logique que le Programme National de Développement Participatif a initié le Contrôle Citoyen de l'Action Publique sur le territoire camerounais. L'Organisation de la Société Civile SYDEL spécialisées dans les thématiques de dialogue citoyen a conduit le processus. Il était donc question de capter le degré de satisfaction des ménages quant à l'offre des services dans le secteur de l'hydraulique, la santé, l'éducation et les services communaux. Les objectifs spécifiques se déclinent en 3 points:

- Recueillir auprès des populations les dysfonctionnements et les insuffisances dans les secteurs susmentionnés;
- Obtenir les attentes des populations;
- Négocier les changements en fonction des besoins exprimés et des projets prioritaires.

La mise en œuvre de ce mécanisme a obéi à une méthodologie précise en 5 étapes:

- Le tirage de l'échantillon des ménages qui a défini le champ de l'enquête et des ménages cibles, la méthode de sondage et la taille de l'échantillon adossé sur les données de l'INS;
- Le recrutement et la formation des Superviseurs et des Agents Enquêteurs;
- La collecte proprement dite;
- L'exploitation des données;
- Le plan d'action négocié par Commune.

Après une phase de collecte des données menée du 01 au 05 juin 2022 par l'OSC SYDEL (Synergie pour le développement local), l'INS a mis à la disposition de l'OSC des données brutes qui a procédé à l'analyse sous l'orientation du PNNDP.

Les secteurs concernés par ce sondage sont l'hydraulique, la santé, l'éducation ainsi que le service communal. De manière générale, il ressort de cette étude que :

-Secteur hydraulique,

Dans le secteur de l'hydraulique, 57,30% des ménages enquêtés ont accès à l'eau toute l'année. Ils s'approvisionnent principalement à diverses sources dont: les puits avec pompe à motricité humaine (36,10%), les puits avec pompe électrique (1,10%); les forages avec PMH (49,20%), les forage avec pompe électrique (1,50%). De manière générale 30,30% de ménages ont exprimé le vœux d'avoir des points supplémentaire d'approvisionnement en eau potable.

Les axes de changement qui découlent du constat ci-dessus sont l'amélioration de l'offre en eau

potable et la gestion durable des infrastructures en eau.

- Secteur santé,

En ce qui concerne la santé, 66,70% des ménages enquêtés estime que la principale formation sanitaire publique fréquentée est éloignée. Plus de 22,40% de ménages enquêtés trouve que le montant payé pour une consultation ordinaire dans les formations sanitaires est élevé. Les avis sont partagés à cet effet. Ceci se justifie le plus souvent par le faible taux de revenu des ménages en zone rurales. 3,10% de ménages est insatisfait des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins dont en zone rurale.

Le principal axe de changement qui découle du constat ci-dessus est l'amélioration de la gouvernance sanitaire qui sera négociée dans le plan d'action.

- Secteur Education,

En matière d'éducation Les établissements d'enseignements fréquentés dans la Commune selon les informations collectées auprès des ménages sont d'ordre publique (100% maternelle et secondaire, 96,10% primaire, 97,30% professionnelle), privé confessionnel (3% primaire). Il faut noter que 88,80% des ménages au niveau communal déclare l'existence d'un établissement dans leur village (91,30% pour le cycle maternel, 92,70% pour le cycle primaire, 82,90% pour le secondaire et 83,30% pour formation professionnelle.

Il faut noter que le cycle primaire est le plus répandu dans la Commune selon la déclaration de ménages enquêtés. Le niveau d'insatisfaction des ménages (3,60%) est faible en ce qui concerne le service de l'éducation en général.

Les axes de changement qui découlent des perceptions et des attentes des populations sont l'amélioration de l'offre en infrastructures de qualité, la réduction des coûts de scolarisation et l'amélioration des conditions d'enseignement par l'augmentation du personnel de qualité.

- Secteur services communaux

L'enquête révèle que le service le plus sollicité à l'institution communale au cours des 12 derniers mois est l'établissement des actes de naissance (7,70%). Parmi les ménages ayant sollicité ce service, 5% déclarent avoir reçu un bon accueil. 21,70% déclarent ne pas encore obtenus satisfaction, tandis que 26,10% les ont obtenus en une année. Mais dans l'ensemble, 38,70% des ménages enquêtés déclarent leur insatisfaction par rapport aux services rendu par l'institution Communale.

Le principal axe de changement qui découle de ce constat est l'amélioration de la gouvernance communale.

Les attentes des ménages dans les différents secteurs ont permis de formuler les recommandations qui ont été déclinées en plan d'action.

LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

CAMWATER: Cammeroon Water Utilities Corporation
CAPI : Computer Assistant Personal Interviewing
CCAP : Contrôle citoyen de l'Action Publique
CCC: Cadre en Charge de Communauté
CCD: Cadre Communal de Développement.
CEFAM: Centre de Formation pour l'Administration Municipale
CISL: Comité Interministériel des Services Locaux
CND: Conseil National de la Décentralisation
COGES: Comité de Gestion
COSA : Comité de Santé
CS: Centre de Santé
CSI Centre de Santé Intégré
CVUC: Communes et Villes Unies du Cameroun
DAEPIA: Délégation d'arrondissement de l'Elevage, des Pêches et de l'Industrie Animales
DDADER: Délégation Départementale de l'Agriculture et du Développement Rural
DDCOM: Délégation Départementale du Commerce
DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploie
DSRP : Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté
F CFA: Francs des Comunautés Francaises d'Afrique
FEICOM: Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention intercommunal
IAEB: Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base.
INS : Institut National de Statistique
l'APEE: Association des Parents d'élèves et Enseignants
MINAT: Ministère de l'Administration Territoriale
MINDEVEL: Ministère de la décentralisation et du développement local
MINEE : Ministère de l'Eau et de l'Energie
MINESEC : Ministère des Enseignements Secondaires
OD : Objectif de Développement
ODD : Objectifs de Développement Durable
OMD: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG: Organisations Non Gouvernementale
OSC: Organisation de la Société Civile
PADDL: Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local
PH: Potentiel d'Hydrogène

PNDP : Programme National de Développement Participatif

PTF: Partenaires Techniques et Financiers

PV: Procès-Verbal

SND30: Stratégie National de Développement-Cameroun 2030

SYDEL: Synergie pour le Développement Local

UPE: unités primaires d'échantillonnage

ZD: zones de dénombrement

LISTE DES TABLEAUX

| | |
|---|----|
| Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de Wina | 17 |
| Tableau 2.1: Succession des maires dans la Commune de Wina | 18 |
| Tableau 2.2: Etat des lieux des points d'eau dans la commune..... | 25 |
| Tableau 2.3: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune | 26 |
| Tableau 2.4: Etat des lieux des services de l'éducation | 26 |
| Tableau 2.6: Inventaire des services communaux | 27 |
| Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe | 28 |
| Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge | 29 |
| Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence | 30 |
| Tableau 3.4: Utilisation d'une source d'eau publique | 30 |
| Tableau 3.5: Utilisation d'une source d'eau publique | 31 |
| Tableau 3.6: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée..... | 31 |
| Tableau 3.7: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages | 32 |
| Tableau 3.8: Panne au cours des six derniers mois..... | 33 |
| Tableau 3.9: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau | 33 |
| Tableau 3.10: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau | 34 |
| Tableau 3.11 : Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES | 34 |
| Tableau 3.12: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES | 35 |
| Tableau 3.13: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement en eau | 35 |
| Tableau 3.14:Appréciation du service rendu par cette source publique d'approvisionnement en eau | 36 |
| Tableau 3.15 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence | 36 |
| Tableau 3.16 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin..... | 38 |
| Tableau 3.17: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction..... | 39 |
| Tableau 3.18: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable..... | 39 |
| Tableau 3.19 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable | 40 |
| Tableau 3.20: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence | 41 |
| Tableau 3.21: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé | 42 |
| Tableau 3.22: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | 42 |
| Tableau 3.23: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.... | 42 |
| Tableau 3.24: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | 43 |
| Tableau 3.25: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant..... | 44 |
| Tableau 3.26: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins..... | 44 |
| Tableau 3.27 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins | 44 |
| Tableau 3.28: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence | 46 |
| Tableau 3.29: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence | 48 |
| Tableau 3.30: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire | 49 |
| Tableau 3.31: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public..... | 49 |
| Tableau 3.32: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire | |

| | |
|---|----|
| fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence | 50 |
| Tableau 3.33: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement..... | 50 |
| Tableau 3.35 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence et selon la raison de non-participation aux réunions de l'APEE..... | 52 |
| Tableau 3.36 : Répartition des ménages selon le montant payé pour des frais exigibles..... | 53 |
| Tableau 3.37: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement..... | 54 |
| Tableau 3.38 : Proportion des ménages non satisfait des services de l'éducation..... | 54 |
| Tableau 3.39: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation | 55 |
| Tableau 3.40: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation | 56 |
| Tableau 3.41: Demande de service et accueil à la commune pour l'obtention du service..... | 58 |
| Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal | 59 |
| Tableau 3.43: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal | 60 |
| Tableau 3.44: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune..... | 61 |
| Tableau 3.45 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction | 61 |
| Tableau 3.46: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale | 62 |

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1. Contexte et justification

Le Cameroun dans le souci d'asseoir un développement intégré en vue d'améliorer le bien-être des populations, procède depuis des décennies à la mise en œuvre de plusieurs projets et programmes. Depuis 2004, le Gouvernement s'est doté d'un outil opérationnel des stratégies de développement au niveau local, le Programme National de Développement Participatif (PNDP) dont la 3^{ème} phase démarre en avril 2016, après que le Gouvernement et ses Partenaires Techniques et Financiers (PTF) aient jugé satisfaisante la mise en œuvre des deux précédentes phases. Pour cette phase dite de consolidation des acquis, l'objectif de développement (OD) est de renforcer la gestion des finances publiques locales ainsi que les processus participatifs de développement au sein des communes, en vue de garantir la fourniture des infrastructures et des services socio-économiques durables et de qualité. Elle marque l'intensification des activités d'engagement citoyen, notamment le contrôle citoyen de l'action publique (CCAP) dont l'indicateur y relatif dans le cadre de résultats du PNDP sous financement de la Banque mondiale, est le : *« Nombre de communes ayant mis en place un mécanisme opérationnel de contrôle citoyen et d'accès à l'information »*.

A la faveur du financement additionnel IDA 18 destiné à apporter une réponse à la pression sur les ressources des communautés, on aborde la réalisation d'une 2^{ème} vague du ScoreCard après la 1^{ère} qui a effectivement couvert 153 communes et a été réalisée en 2019 par les Organisations de la Société Civile (OSC), avec l'accompagnement de l'Institut National de la Statistique (INS).

Ce mécanisme mis en place dans les secteurs de l'eau, de l'éducation, de la santé et de la gouvernance de l'institution communale, vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services rendus par les biens et services offerts dans ces secteurs, aussi bien par le PNDP que par tout autre acteur de développement (y compris l'Etat). Il s'appuie sur une évaluation de la satisfaction à travers le ScoreCard qui a nécessité la réalisation d'une enquête de perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans ces secteurs.

L'accompagnement des communes dans la mise en place d'un mécanisme de Contrôle Citoyen de l'action Publique vise surtout à consolider la prise en compte des aspirations des populations non seulement dans les réalisations du PNDP, mais également dans celles des autres acteurs de développement qui interviennent dans l'espace communal. Ce mécanisme se justifie à plus d'un titre. Non seulement, il permet de concilier la question de la qualité du service public et celle de la participation du citoyen à la gestion des biens publics, mais il propose également la mise en place des mécanismes capables d'apporter des réponses adaptées aux manquements qui entravent aussi bien la qualité du service public que l'implication ou la participation du citoyen. Initiée par le PNDP en partenariat avec l'INS, cette enquête fait intervenir plusieurs acteurs à savoir les ménages, les sectoriels

des secteurs cibles et les services de la commune. L'enquête de perception des ménages sur la qualité de l'offre des services publics dans l'espace communal concernent notamment les secteurs de l'hydraulique, de la sante, de l'éducation ainsi que la fourniture des services par la commune. Pour mener à bien ce travail, SYDEL (Synergie pour le Développement Local) a été retenu à l'issu de l'appel à candidature pour la conduite de l'étude ayant permis la rédaction de ce rapport.

2. Objectifs de l'enquête

L'objectif principal de cette enquête est de capter auprès des ménages leurs perceptions sur la satisfaction de l'offre de service public dans les secteurs ciblés, dans la perspective de la mise en place d'un mécanisme de contrôle citoyen des actions publiques réalisées sur le territoire communal.

De manière spécifique, l'enquête a eu pour objectif de renseigner sur:

- (i) les indicateurs liés à l'insatisfaction en rapport avec les services hydrauliques;
- (ii) les indicateurs liés à l'insatisfaction en rapport avec les services de santé;
- (iii) les indicateurs relatifs à l'insatisfaction en rapport avec les services d'éducation;
- (iv) les indicateurs liés à l'insatisfaction en rapport avec les services communaux.

3. Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique, un instrument au service du développement local

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) se définit comme toute action de la part des citoyens ou des Organisation de la Société Civile (OSC) qui vise à contrôler l'action publique ou à obliger à rendre compte aux citoyens, à apprécier la pertinence des projets/programmes ainsi que les moyens qui y sont affectés, à réorienter les axes de développement en fonction des nouveaux besoins identifiés et à compléter les mécanismes publics de contrôle (administratif, juridictionnel, parlementaire). Le CCAP a pour but de promouvoir la gouvernance dans un contexte de crise de légitimité de l'État et de nombreuses insuffisances des mécanismes conventionnels, d'accroître l'efficacité de l'action publique à travers une meilleure prestation des services publics et une conception plus éclairée des politiques, de renforcer les moyens d'action en faisant entendre la voix des citoyens vulnérables et défavorisés.

4. Structure du rapport

Le présent rapport est structuré en quatre chapitres:

Chapitre I: Synthèse méthodologique de l'enquête

Chapitre II: Offre publique et Contrôle Citoyen de l'action Publique dans la commune de WINA

Chapitre III: Principaux constats relevés dans les secteurs cibles

Chapitre IV: Plan d'actions pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'action Publique

CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de WINA en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Une telle précision permet de prendre en compte l'aspect genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des suggestions pour l'amélioration à l'appréciation des offres d'autre part. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

I.1. Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 23 villages de la commune de WINA. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

I.2. Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiées, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

(i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex.: budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus, la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le

maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 300 ménages dans la Commune de WINA. Cette enquête s'appuie sur 15 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 20 ménages pour les 15 grappes cartographiées ont été sélectionnés pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jour étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune:

P_{1hi} : probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

P_{2hi} : probabilité de sondage au deuxième degré dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h ,

Soient a_h le nombre de ZD tirées dans la Commune h , M_i le nombre de ménages dans la ZDi , et t_{hij} la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h .

On note que $t_{hij} = 1$ si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des t_{hij} est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

$$P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la ZDi de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages ont été tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la $i^{\text{ème}}$ ZD ou dans le segment choisi de la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h .
Donc :

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la $i^{\text{ème}}$ ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

I.3. Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

I.4. Collecte et analyse des données

C'est Synergie pour le Développement Local (SYDEL) qui a été sélectionnée pour un lot de sept (07) communes en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune appartenant à ce lot. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenus pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 1^{er} au 5 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1: Bilan de la collecte des données dans la commune de Wina

| N° | Grappe | Localités (Villages/ Quartiers) | Nbre ménages enquêtés | Nbre ménages vides | Nbre de Refus | Nbre ménages absents | Observations |
|-------------------|-----------|---------------------------------------|-----------------------------|--------------------------|---------------------|----------------------------|--------------|
| 1 | 1457 | Djanga ; Ticheou | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 2 | 1458 | Gambour | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 3 | 1459 | Rouane | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 4 | 1460 | Souaye | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 5 | 1461 | Vaidou ; Djenreng | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 6 | 1462 | Bogoye hozoi | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 7 | 1463 | Bosgoye Bodmaye | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 8 | 1464 | Kamarki ; Kanargana | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 9 | 1466 | Hougno Tilalé | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 10 | 1467 | Hougno Grio | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 11 | 1468 | Daram ; Kourbi | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 12 | 1469 | Yaounga | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 13 | 1470 | Karmaye Bara | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 14 | 1473 | Djenreng Woudou | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| 15 | 1474 | Djenreng Hibaida | 20 | 0 | 0 | 0 | |
| Tota l | 15 | | 300 | 0 | 0 | 0 | |

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de SYDEL, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE GUERE

II.1 Présentation de la commune

II.1.1 Situation administrative et historique

La Commune de Wina est née de l'éclatement de la Commune de Yagoua. Créée par décret présidentiel N° 93/321 du 25 novembre 1993, elle a été dirigée par les personnalités présentées dans le tableau suivant :

Tableau 2.1: Succession des maires dans la Commune de Wina

| N° | Nom et prénom | Période /durée | Nombre de mandat | Observations |
|----|-----------------|------------------|---------------------|-------------------------|
| 1 | M. MOROM Lazare | 1992-1997 | 01 | Décède après son mandat |
| 2 | M. TOUBOGBE | 1997-2013 | 01 | Un seul mandat |
| 3 | MOLGOM | 2013-2020 | 01 | Un seul mandat |
| 4 | M. TOUBOGBE | 2020 à nos jours | En cours d'exercice | En cours d'exercice |

II.1.2 Situation démographique

La population de la commune de Wina est estimée à 37 975 habitants, selon les diagnostics participatifs réalisés par l'OAL Sana Logone 2019. Les principales ethnies de la commune sont : les Massa et les Toupouri. Par le biais des mouvements migratoires, on rencontre en proportions relativement faibles les Foulbés (peuls), les Kera et les Kotoko. Le trait caractéristique de l'installation des Massa et des Toupouri est la disponibilité des bas-fonds à potentiels agricoles, la proximité des cours d'eau et le caractère agropastoral de l'économie de ces deux principales ethnies de la zone.

II.1.3 Situation géographique

La Commune de Wina est située dans le département du Mayo-Danay, Arrondissement de Wina. Créée par décret présidentiel N° 93/321 du 25 novembre 1993, elle s'étend sur une superficie de 155 km² avec une population estimée à 37 975 habitants en 2018. Elle est limitée :

- au Nord par la Commune de Yagoua,
- au Sud respectivement par la Commune de Wina et le Tchad voisin
- à l'Est par la Commune de Wina
- à l'Ouest respectivement par les Communes de Wina et de Wina.

II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

Les principales activités économiques des populations de la Commune de Wina sont classées par ordre d'importance. Il faut aussi noter qu'une partie des activités de la Commune est concentrée dans le secteur informel, des commerçants des denrées alimentaires, du carburant et autres, on note aussi la présence des transporteurs (camionneurs, motos taximen), des calls boxeurs, des restaurateurs, des chargeurs, des garagistes. Ces différentes activités sont regroupées par secteur.

a) Agriculture

L'Agriculture est la principale activité dans la localité et occupe environ 70% de la population active. Deux types de cultures sont pratiquées: les cultures de rente (Tabac) et les cultures vivrières (maïs, arachides, haricots, piments, tomates, sorgho SP et SS, patates...).

La culture du tabac n'est pas trop pratiquée par la population, mais cependant on peut noter quelques personnes qui la pratiquent.

L'activité agricole des cultures vivrières est la plus pratiquée dans la Commune. Elle se fait, de manière rudimentaire, ce qui justifie la faible productivité agricole. Certains regroupements de producteurs existent, mais ne bénéficient pas toujours des actions des structures d'appuis ou d'accompagnements. Le mauvais état des pistes agricoles, ne facilite pas l'écoulement des produits sur le marché local et au-delà de la Commune.

Comme difficultés nous pouvons mentionner l'accès difficile aux semences améliorées, la faible maîtrise des techniques prés et post production agricole.

Pour l'amélioration des activités de ce secteur, nous pouvons noter des actions à entreprendre telles: l'appui à la création des coopératives agricoles, la redynamisation des GIC existants, la construction des magasins de stockage, la création d'une unité d'approvisionnement en intrant agricole et les produits phytosanitaires.

b) Elevage

La présence des bergers nomades et l'existence des marchés à bétail dans les parages a accrue l'activité pastorale dans la Commune. L'élevage des bovins est très répandu dans les villages de la Commune. D'autres espèces comme, les ovins, les porcins, la volaille et les caprins sont fréquents.

L'absence d'infrastructures modernes et l'insuffisance d'encadrement des producteurs, constituent un frein pour le développement de l'activité pastorale dans la Commune.

Les difficultés rencontrées sont l'accès difficile aux intrants et produits phytosanitaires, le faible financement des organisations existantes dans la Commune.

La construction des parcs vaccinogènes à bétails et des marres à bétail (Puits pastoral), la création des champs fourragers, la création d'un marché à bétail et l'organisation des éleveurs en association sont des actions à entreprendre pour le bon épanouissement du secteur de l'élevage.

c) Pêche

S'agissant de la pêche, ni à Djongdong ni à Hougno, il n'existe une activité y relative. La Commune dispose d'un seul réseau hydraulique qu'est le lac Wina et il s'en trouve loin des deux espaces urbains à l'intersection de plusieurs villages. La pisciculture non plus n'est pas valorisée dans les deux espaces urbains.

Mais les activités de pêche sont périodiques et sont pratiquées dans le lac de Wina-Wina; ainsi que dans d'autres cours d'eau et rivières de la Commune. Les espèces trouvées sont : les silures (*Clarias sp*), le

tilapia (*Oreochromis niloticus*), la carpe (*Lutianus sp*), l'anguille etc. Les techniques de pêche utilisées sont: le filet, l'hameçon, la nasse et les barrages dans les rivières et les marigots. Depuis quelques années, les pêcheurs ont observé un appauvrissement des eaux en poissons et autres espèces aquatiques. Cet appauvrissement est causé, par la faible organisation du secteur, les mauvaises pratiques de la pêche et l'assèchement des certains cours d'eau du au changement climatique. Les produits de la pêche sont destinés à l'autoconsommation et dans la commercialisation.

d) **Chasse**

La chasse est une activité non négligeable dans la commune. Les produits sont destinés à l'autoconsommation et la vente à l'état frais ou fumé sur le marché local. Les espèces les plus chassées sont: les lièvres (*Lepus timidus*), les antilopes (*Pantholops hodgsonii*), les vipères (*Bitis arietans*), les porcs-épics (*Atherurus africanus*), les hérissons, les varans et les rats palmistes (*Xerus erythropus*). Les techniques utilisées sont le piège au câble, la lance et bâtons, la chasse avec des chiens et l'arme à feu.

e) **Exploitation minière**

L'activité minière dans la commune de Wina, est beaucoup plus orientée vers le sable et les granulats. Ces minerais sont artisanalement exploités, au mépris du respect de la réglementation et de la législation en vigueur. Les produits exploités sont canalisés dans les circuits clandestins, pourtant pouvant produire des taxes à la Commune si ceux-ci passaient dans les circuits formels.

L'exploitation du sable n'est pas suffisamment organisée dans la localité, mais pourtant constitue une source d'emploi pour certains jeunes. La demande devient de plus en plus forte avec les besoins d'urbanisation et de construction des infrastructures en matériaux durables. La faible collaboration entre la Commune et les exploitants (camionneurs) ne favorisent pas le développement des activités minières dans la localité.

f) **Artisanat**

L'artisanat est très peu développé aux centres urbains de Wina, les données collectées à ce sujet nous renseignent sur la présence de quelques tisserands (Seko, Nattes, Chapeaux, Paille) à Hougno et Djongdong. Ces activités se réalisent de manière traditionnelle. Cet état de fait est lié à la non valorisation des dites activités par le MINMESA

Comme difficultés on remarque la faible organisation des artisans en association/GIC, le faible encadrement des artisans et la fabrication locale (à la main).

Pour un bon encadrement du secteur nous pouvons citer des actions à entreprendre comme la construction d'un centre de formation aux petits métiers, l'encadrement des artisans et l'organisation d'une foire de l'artisanat local

g) **Exploitation forestière et collecte des PFNL**

Selon la flore forestière du Cameroun, l'espace communal de Wina est classé dans le domaine soudano-sahélien. Il a une diversité floristique caractérisée par une richesse spécifique des herbacés et une

pauvreté relative en essence ligneuse. La plupart des parcelles laissent apparaître les grandes familles des légumineuses et les familles des poacées ou graminées particulièrement dominante. Cependant, les principales familles rencontrées sont majoritairement les *caesalpiniaceae*, *fabaceae*, *mimosaceae*. En termes de richesses, les *mimosaceae* occupent le premier rang. Les herbacées sont quant à elles dominés par les *andropogonées* et c'est pour cette raison que la zone est classée comme une savane herbeuse/steppe.

Considérant l'aspect des formations végétales, la zone de Wina est constituée des savanes arbustives, steppes, de savanes boisées et par endroits des bosquets de savanes arborées (forêt Goulourgou). Dans ces savanes arbustives, on rencontre des espèces végétales caractéristiques dominantes telles que : *Guierasenegalensis*, *Ficus platyphylla*, *Balanites aegyptiaca*, *Ficus ingens*, *Zyzyphusmauritaniaca*, *Faidherbiaalbida*, *Tamarindusindica*. Sur le bord du lac Wina, la végétation est dominée par les espèces dont *Kigeliaafricana*, *Mytragynainermis*, *Ficus platyphylla*. Les espèces végétales du milieu lacustre sont représentées par *Nymphaea lotus*, *Aristasiasp*, *Ichinochloasp*, *Ipomeaaquatica*, *Phragmitespyramidalis*. Concernant la gestion, aucune mesure précise n'est prise pour une action concrète. La déforestation s'accroît suite à l'installation régulière de nouvelles défriches, agricoles renforcées par l'action des feux de brousse récurrents. Selon la flore forestière du Cameroun, l'espace communal de Wina est classé dans le domaine soudano-sahélien. Il a une diversité floristique caractérisée par une richesse spécifique des herbacés et une pauvreté relative en essence ligneuse. La plupart des parcelles laissent apparaître les grandes familles des légumineuses et les familles des poacées ou graminées particulièrement dominante. Cependant, les principales familles rencontrées sont majoritairement les *caesalpiniaceae*, *fabaceae*, *mimosaceae*. En termes de richesses, les *mimosaceae* occupent le premier rang. Les herbacées sont quant à elles dominés par les *andropogonées* et c'est pour cette raison que la zone est classée comme une savane herbeuse/steppe.

Considérant l'aspect des formations végétales, la zone de Wina est constituée des savanes arbustives, steppes, de savanes boisées et par endroits des bosquets de savanes arborées (forêt Goulourgou). Dans ces savanes arbustives, on rencontre des espèces végétales caractéristiques dominantes telles que : *Guierasenegalensis*, *Ficus platyphylla*, *Balanites aegyptiaca*, *Ficus ingens*, *Zyzyphusmauritaniaca*, *Faidherbiaalbida*, *Tamarindusindica*. Sur le bord du lac Wina, la végétation est dominée par les espèces dont *Kigeliaafricana*, *Mytragynainermis*, *Ficus platyphylla*. Les espèces végétales du milieu lacustre sont représentées par *Nymphaea lotus*, *Aristasiasp*, *Ichinochloasp*, *Ipomeaaquatica*, *Phragmitespyramidalis*. Concernant la gestion, aucune mesure précise n'est prise pour une action concrète. La déforestation s'accroît suite à l'installation régulière de nouvelles défriches, agricoles renforcées par l'action des feux de brousse récurrents.

h) Commerce

L'activité commerciale est assez développée grâce au marché de Hougno qui approvisionne aussi bien le

Tchad voisin que les localités de Golonpoui et Datchéka. Elle est menée par des commerçants détaillants locaux et des grands commerçants propriétaires des magasins, des boutiques où viennent s'approvisionner les commerçants d'ailleurs. Ils sont les plus grands contribuables des recettes propres de la Commune à travers le paiement des taxes et impôts locaux.

L'absence d'infrastructures marchandes modernes et la difficulté d'écoulement des produits en saison de pluies sont des difficultés que rencontre le secteur du commerce dans la Commune de Wina.

Les actions à entreprendre telles que la construction des magasins de stockage et la construction et l'équipement des marchés dans certains villages sont requises

i) Les Services

Dans les deux espaces urbains de la Commune de Wina, il existe quelques services déconcentrés de l'Etat en matière de service étatique. Nous trouvons à cet effet : la Sous-préfecture, la brigade de la gendarmerie, le Commissariat spéciale, la DAADER, la DAJEC, l'IAEDUB, le CMA, un poste d'élevage, une antenne communale d'ELECAM. Sous-jacent à ceux et surtout avec la montée des nouvelles techniques modernes de communication.

Des services sociaux se sont développés. C'est le cas de retenir par exemple des Call boxeurs.

Des services sociaux se sont développés sur le plan économique faisant partie du secteur tertiaire et sont également représentés dans l'espace géographique de la Commune de Wina, bien qu'ils soient pour la plupart dans le secteur informel, l'on peut ainsi noter:

- ✓ Les cafeterias
- ✓ Les garages pour dépannage des engins à deux roues,
- ✓ Les salons de coiffures hommes,
- ✓ Les calls box,
- ✓ Le transport public (motos taxis),
- ✓ Les institutions de transfert d'argent (Orange Money),
- ✓ Les chantiers de construction,
- ✓ Le commerce de détail.

Ces autres activités contribuent de façon significative au développement économique de la Commune avec notamment la création d'emplois et le paiement d'impôts et taxes qui sont utilisés pour la réalisation des projets de développement de la Commune.

II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

Le processus de décentralisation enclenché en Afrique depuis les années 90 a considérablement modifié la stratégie de développement dans plusieurs pays notamment le Cameroun; ceci, en donnant la priorité à un type particulier de développement désigné sous le concept de **développement local**. La manifestation effective de cette mouvance a pu se faire ressentir à travers un certain nombre de

dispositions législatives et réglementaires nouvellement introduites dans notre constitution et la promotion de certaines actions sur plusieurs plans (institutions, programmes et projets)

1.1. Cadre législatif et réglementaire de la décentralisation

La politique de décentralisation tel qu'observé aujourd'hui au Cameroun est consacré par la constitution et encadré par un arsenal juridique cohérent pouvant être regroupés comme suit:

- **Les lois**

- ❖ Loi n° 92-002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des conseillers municipaux. Modifiée et complétée par la loi n° 2006/010 du 29 décembre 2006;
- ❖ La loi du 18 janvier 1996 portant révision de la Constitution du 2 juin 1972, consacre le statut d'Etat unitaire décentralisé de la république du Cameroun. Apportant ainsi une impulsion décisive au processus de décentralisation dans notre pays;
- ❖ Loi n° 2004/017 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation;
- ❖ Loi n° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes;
- ❖ Loi n° 2004/019 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux régions;
- ❖ Loi n° 2006/005 du 14 juillet 2006 fixant les conditions d'élection des sénateurs;
- ❖ Loi n° 2006/004 du 14 juillet 2006 fixant le mode d'élection des conseillers régionaux;
- ❖ Loi n° 2006/011 du 29 décembre 2006 portant création, organisation et fonctionnement d'élections Cameroun" (ELECAM);
- ❖ Loi N°2009/11 Du 10 Juillet 2009 Portant Régime Financier des Collectivités Décentralisées;

- **Les décrets**

- ❖ Décret No 2010/1735/PM du 01 juin 2010 fixant la nomenclature budgétaire des collectivités territoriales décentralisées.

- **Les arrêtés**

A côté de cette multitude de lois, il convient également de noter l'élaboration, d'une part par la primature et d'autre part par le ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, d'une ébauche de statut du personnel communal: Arrêté n°00136/A/MINATD/DCTD du 24 août 2009 rendant exécutoire les tableaux-types des emplois communaux. Ainsi que la définition de la stratégie urbaine du gouvernement, qui tend à mettre en évidence et à renforcer le rôle des collectivités territoriales décentralisées dans la gestion urbaine, principalement dans les domaines du foncier et de l'urbanisme.

- **Les principes**

Par ailleurs, la décentralisation au Cameroun est régie par plusieurs principes au rang desquels:

- ❖ Le principe d'égalité: afin de rendre plus opérationnelle la décentralisation sur tout l'étendue du territoire, l'Etat transfère les mêmes compétences à toutes les collectivités locales de même catégorie;

- ❖ Le principe de progressivité: la répartition des compétences doit tenir compte de la capacité des collectivités locales à les exercer.

I.2. Promotion du développement local

A côté des innovations législatives à travers l'amélioration constante du cadre juridique et réglementaire, la mission de promotion du développement local au Cameroun s'est également manifestée par des actions concrètes telles que : la création des organes de suivi de la décentralisation que sont le Conseil National de la Décentralisation (CND) et le Comité Interministériel des Services Locaux (CISL) ; la mise en œuvre des programmes d'appui à la décentralisation tels le Programme National de Développement Participatif (PNDP), Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Local (PADDL),..., l'élaboration d'un système et d'un cadre de suivi du processus de la décentralisation, pour ne citer que celles-là. Au cœur de ce paysage institutionnel, il y a Le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT), le Ministère de la décentralisation et du développement local récemment créé et les ministères sectoriels, le Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention intercommunal (FEICOM), le Centre de Formation pour l'Administration Municipale (CEFAM), etc. Par ailleurs, nous pourrions aussi citer la multiplication des actions de la part des acteurs tels la société civile, les ONG nationales et internationales, les associations de base, les groupements d'intérêt économique, les groupements d'intérêts communautaires, les associations caritatives, les syndicats de communes tels que le CVUC (communes et villes unies du Cameroun) qui appuient également les collectivités locales dans la mise en œuvre de leurs politiques de développement. L'apport de ces composantes de la société dans le processus de décentralisation est incontournable et révèle une importance capitale. Leurs motivations sont diverses: certains cherchent à pallier les défaillances des services publics; d'autres cherchent à aider les populations à s'organiser et à vivre dans un meilleur environnement ou encore à défendre des intérêts collectifs; tandis que certains les entreprises en l'occurrence, recherchent légitimement un bénéfice financier.

Ainsi, dans un contexte de gouvernance où la gestion participative est prônée, différents mécanismes de participation plus effective telles que le mécanisme de contrôle citoyen de l'action public « CCAP » doivent être mis en place; afin de s'assurer que les actions de ces acteurs contribuent efficacement à la vie démocratique et servent davantage les intérêts de la collectivité.

II.3. Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

Dans la commune de Wina, les enquêtes du scorecard se sont intéressées aux secteurs cibles sans pour autant manquées de recueillir des données auprès des sectoriels responsables de l'encadrement de ces derniers. Les synthèses des données sont consignées dans les tableaux ci après.

II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2.2: Etat des lieux des points d'eau dans la commune

| Type de point d'eau potable | Nombre de points d'eau de ce type | Nombre de points d'eau de ce type fonctionnels | Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion | Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel |
|--|-----------------------------------|--|---|---|
| Puits avec pompe à motricité humaine | 02 | 02 | 02 | 02 |
| Puits avec pompe électrique | 00 | 00 | 00 | 00 |
| Forages avec pompe à motricité humaine | 147 | 142 | 147 | 147 |
| Forage avec pompe électrique | 03 | 03 | 02 | 02 |
| Borne-fontaine | 00 | | 00 | 00 |
| Source | 00 | 00 | 00 | 00 |
| Réseau d'adduction d'eau communal | 00 | 00 | 00 | 00 |
| Total | 152 | 147 | 151 | 151 |

Source: Enquête CCAP2, WINA 2022

Le tableau ci-dessus présente le résumé de l'offre des services en eau au niveau de la commune. La source de toutes ces données est essentiellement communale. Le constat fort ici est qu'il existe 05 points d'eau (forages avec pompe à motricité humaine) non fonctionnel sur les 152 existant et un seul ne dispose pas d'un COGES.

Par ailleurs, si l'on tient compte des normes sectorielles qui stipulent en matière d'eau qu'il faudrait environ 300 personnes autour d'un point d'eau potable, la Commune a une bonne couverture pour le moment. En effet, pour une population d'environ 37 975 âmes, la couverture est bonne. Il est donc impérative de réparer ceux existant et en panne.

II.2.2 Secteur santé

Les enquêtes de perception ont aussi été conduites auprès du sectoriel de la santé en la personne du chef de district de Wina. Les données recueillies sont consignées dans le tableau ci après :

Tableau 2.3: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

| Type de formation sanitaire | Nombre de formation sanitaire de ce type | Nombre de formations sanitaires fonctionnelles de ce type | Nombre de formations sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnels | Accompagnement de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type | Nature de l'accompagnement | | | | |
|--|--|---|---|--|----------------------------|-----------------|----------------------------|------------------|---------------------|
| | | | | | Suivi technique | Appui financier | Renforcement des capacités | Appui logistique | Autres (à préciser) |
| Centre de santé / Centre de santé intégrée | 02 | 02 | 02 | Non | | | | | |
| Centre Médical d'Arrondissement | 01 | 01 | 01 | Non | | | | | |
| Hôpital de district | 00 | 00 | 00 | | | | | | |
| Hôpital regional | 00 | 00 | 00 | | | | | | |
| Hôpital de référence | 00 | 00 | 00 | | | | | | |
| Formation sanitaire privée | 01 | 01 | 01 | Non | | | | | |
| Autres (à préciser) | | | | | | | | | |
| Total | 04 | 04 | 04 | | | | | | |

Source: Enquête CCAP2, WINA 2022

De ce tableau, il ressort que la Commune compte un CMA. Bien plus, il existe 02 Centres de Santé et une formation sanitaire privée toutes pour l'offre des services de santé aux ménages. Il faut noter que toutes ces 04 formations sanitaires sont fonctionnelles et disposent toutes d'un COSA, mais ne reçoivent aucun accompagnement de la commune.

II.2.3 Secteur de l'éducation

La conduite du scordard, pour le secteur de l'éducation, a poussé à interviewer le sectoriel en la personne de l'IAEB de Wina. Les données recueillies sont présentées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 2.4: Etat des lieux des services de l'éducation

| Cycle | Ordre d'enseignement | Nombre d'écoles prévu dans la commune par la carte scolaire | Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseignement | Nombre d'écoles non opérationnelles | Nombre d'écoles disposant de salles de classe en matériaux définitif | Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnelle |
|----------------------------------|----------------------|---|---|-------------------------------------|--|--|
| Maternel | Public | 6 | 02 | 00 | 02 | 02 |
| | Privé laïc | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| | Privé confessionnel | 00 | 01 | 00 | 01 | 01 |
| | Ecole de parents | 00 | 01 | 00 | 00 | 01 |
| Primaire | Public | 32 | 26 | 00 | 22 | 26 |
| | Privé laïc | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| | Privé confessionnel | 00 | 01 | 00 | 01 | 01 |
| | Ecole de parents | | 01 | 00 | 00 | 01 |
| Secondaire 1 ^{er} cycle | Public | 08 | 03 | 00 | 03 | 03 |
| | Privé laïc | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| | Privé confessionnel | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| | Ecole de parents | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| Secondaire | Public | 08 | 03 | 00 | 03 | 03 |

| | | | | | | |
|------------------------|---------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| 2 ^{ème} cycle | Privé laïc | 00 | 00 | 00 | 00 | 00 |
| | Privé confessionnel | 00 | 0 | 00 | 00 | 00 |
| | Ecole de parents | 00 | 00 | 0 | 00 | 00 |
| Total | | 54 | 38 | 00 | 32 | 38 |

Source: Enquête CCAP2, WINA 2022

Le tableau ci-dessus présente la situation scolaire de Wina. Aussi, toutes les écoles (38) existantes sont fonctionnelles et disposent toutes de l'APEE. Il est important de signaler l'état des bâtiments car 32 établissements possèdent au moins un bâtiment en matériaux définitifs. Mais il faudrait aussi s'assurer si l'ensemble des bâtiments dans ces écoles sont en matériaux définitifs et si cette situation actuelle satisfait la population de Wina

II.2.5 Secteur des services communaux

L'institution communale dispose de plusieurs services offerts à la population repartis comme suit :

Tableau 2.2: Inventaire des services communaux

| Nature du service | Disponibilité du service | Délai en jours pour l'obtention du service |
|--|--------------------------|--|
| Etablissement d'actes d'état-civil | Oui | 90 jours |
| Délivrance des documents d'urbanisme | Non | |
| Aménagement des voiries | Oui | |
| Gestion des déchets / Assainissement | Non | |
| Légalisation des documents | Oui | |
| Authentification des documents | Oui | |
| Hygiène et salubrité | Oui | |
| Aménagement des espaces verts et de loisirs | Oui | |
| Aménagement des aires de jeux | Non | |
| Eclairage public | Oui | |
| Transport public | Non | |
| Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables | Oui | |
| Autres (à préciser) _____ | | |

Source: Enquête CCAP2, WINA 2022

Conformément au code général de la décentralisation, la commune de Wina offre plusieurs services. Néanmoins, il faut noter que certains services ne sont pas encore disponibles. Il s'agit entre autres de la délivrance des documents d'urbanisme, la gestion des déchets, l'aménagement des aires de jeux et le transport public. On note aussi l'acte de naissance s'obtient dans un délai de 90 jours.

CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

L'objectif de ce chapitre est de restituer les principaux résultats de l'enquête de perception sur la satisfaction du service rendu par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services rendus par la Commune de WINA en vue de la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans ces secteurs.

Cette enquête est orientée essentiellement vers les ménages et une attention particulière est portée sur l'âge et le sexe des répondants. Une telle précision permet de prendre en compte les aspects de genre dans l'appréciation des réponses collectées d'une part, et la formulation des améliorations à suggérer d'autre part. Les principaux résultats s'articulent en cinq sections à savoir : la description de la population enquêtée, l'approvisionnement en eau potable, les services de santé, les services de l'éducation de base et des enseignements secondaires et enfin la fourniture des services communaux.

III.1 Description de la population enquêtée

Cette section vise à présenter les principales caractéristiques des ménages échantillonnés dans le cadre de l'enquête ScoreCard. En effet, les ménages constituent la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural. Cette enquête a également pour but de mettre en évidence quelques caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe du chef de ménage.

En plus des chefs de ménage qui sont les principaux répondants de l'enquête, d'autres personnes ayant des liens de parenté avec les chefs de ménages ont été enquêtés (tableau 3.1).

III.1 Description de la population enquêtée

Cette section vise à présenter les principales caractéristiques des ménages échantillonnés dans le cadre de l'enquête ScoreCard. En effet, les ménages constituent la principale cible de l'enquête selon qu'ils résident en milieu urbain ou rural. Cette enquête a également pour but de mettre en évidence quelques caractéristiques sociodémographiques telles que l'âge et le sexe du chef de ménage.

En plus des chefs de ménage qui sont les principaux répondants de l'enquête, d'autres personnes ayant des liens de parenté avec les chefs de ménages ont été enquêtés (figure 3.1).

III.1 Description de la population enquêtée

La population enquêtée était essentiellement constituée des chefs des ménages; mais en cas d'absence de ce dernier, le questionnaire pouvait être adressé à son (sa) sa conjoint (e) ou à tout autre répondant compétant à condition que ce dernier ait passé au moins six mois dans le ménage (temps nécessaire être à mesure de nous fournir tous les détails sur le ménage). Ainsi, en se basant sur les critères âge et sexe, cette population peut être décrite comme suit:

Tableau 3.1: Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

| Strate de résidence | Lien de parenté de l'enquêté avec le chef de ménage | | | | | | Total |
|---------------------|---|--------------------------------|--|---|--|--|-------|
| | Chef de Ménage | Conjoint (e) du Chef de Ménage | Fils/Fille du Chef ou de son/sa conjoint (e) | Père/mère du Chef ou de son/sa conjoint (e) | Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e) | Sans lien de parenté avec le chef ou son/sa conjoint (e) | |
| Rurale | 50,3 | 23,3 | 14,7 | 5,0 | 5,3 | 1,3 | 100,0 |
| Total | 50,3 | 23,3 | 14,7 | 5,0 | 5,3 | 1,3 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Le tableau présente la situation des lien de parenté des répondants avec les chefs de ménage dans la commune de Wina. Il faut noter que dans la strate rurale de façon générale, plus de deux quart des répondant sont des chef de ménage, 23,30% sont soit des conjoints ou conjointes des chef de ménages. Bien plus, 14,70% des répondant étaient soit un fils ou une fille du chef de ménage (ou de son/sa conjoint (e)). Aussi, 5% des enquêtés sont un parent du chef de ménage tandis que 1,30% des répondants n'avaient aucun lien avec les chefs de ménages au moment de l'enquête. Cette attitude présente à suffisance que la solidarité existe entre les ménages de la zone urbaine dans la commune de Wina.

Ces répondant ont été classifiés par groupe d'âge et de sexe selon les milieux de résidence comme le présente le tableau suivant.

Tableau 3.2: Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

| Groupe d'âges du répondant | Sexe de l'enquêté | | | | | |
|----------------------------|---------------------|-------|---------------------|-------|---------------------|-------|
| | Masculin | | Féminin | | Total | |
| | Strate de résidence | | Strate de résidence | | Strate de résidence | |
| | Rurale | Total | Rurale | Total | Rurale | Total |
| Moins de 20 ans | 3,0 | 3,0 | 7,6 | 7,6 | 5,0 | 5,0 |
| [20 - 35[| 23,8 | 23,8 | 37,1 | 37,1 | 29,7 | 29,7 |
| [35 - 50[| 31,5 | 31,5 | 26,5 | 26,5 | 29,3 | 29,3 |
| Plus de 50 ans | 41,7 | 41,7 | 28,8 | 28,8 | 36,0 | 36,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina 36% de l'ensemble des répondants ont plus de 50 ans dont (41,70% de sexe masculin et 28,80% des femmes). L'implication des jeunes dans le développement de la cité s'est fait ressentir car plus d'un quart des répondants ont un âge compris entre 20-50 ans. Par contre, moins de 6% des répondants ont moins de 20 ans. Ce résultat explique encore d'avantage l'implication des populations et le sérieux dans l'évaluation des services rendus. Ces différents répondants ont donné leurs degrés de satisfaction quant à la fourniture en eau potable dont les résultats se présentent comme suit.

III.2 Approvisionnement en eau potable

Dans la commune de Wina, le système d'approvisionnement en eau est constitué de puits avec pompe, puits avec pompe à électricité, puits à ciel ouvert, forage avec pompe à motricité humaine, forage avec pompe électrique, source/rivière, adduction en eau potable.

L'eau étant la principale source vitale, sa gestion requiert des sacrifices tant au niveau des services publics qu'au niveau des acteurs locaux. Cette section présente les résultats de l'enquête du ScoreCard dans le secteur de l'hydraulique. Les ménages échantillonnés dans la commune de Wina ont exprimé leurs niveaux de satisfaction en termes de disponibilité, qualité, coût..., des services de l'hydraulique.

III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

Tableau 3.3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

| Strate de résidence | Puits avec pompe à motricité | Puits avec pompe électrique | Puits à ciel ouvert | Forages avec pompe à motricité humaine | Forage avec pompe électrique | Borne-fontaine | Source | Marre | Réseau d'adduction d'eau | Adduction en eau potable (CAMWATER) | Rivière | Autre |
|---------------------|------------------------------|-----------------------------|---------------------|--|------------------------------|----------------|--------|-------|--------------------------|-------------------------------------|---------|-------|
| Rurale | 17,7 | ,0 | 36,7 | 52,0 | ,7 | ,7 | 4,7 | 2,3 | ,0 | ,0 | 2,3 | ,0 |
| Total | 17,7 | ,0 | 36,7 | 52,0 | ,7 | ,7 | 4,7 | 2,3 | ,0 | ,0 | 2,3 | ,0 |

Source : Enquête CCAP2, Wina 2022

D'après les résultats produits par ScoreCard dans les localités échantillonnées de la commune de Wina, les forages avec pompes à motricité humaine pour 52% constituent la principale source d'approvisionnement en eau potable. Elle est la plus accessible par les ménages et garantit une eau potable ce qui devrait épargner les populations des maladies hydriques. Cette source est suivie malheureusement des puits à ciel ouvert dont 36,70% qui constitue des points d'eau non potable. Les puits protégés et la source/rivière restent les sources d'approvisionnement en eau les moins utilisés de la commune.

Ainsi, des efforts restent à fournir pour renforcer la gestion des points d'eau pour ce qui est des puits à ciel ouvert pour la fourniture d'une eau de qualité dans la commune de Wina. Ces points d'eau utilisés par les ménages sont soit de sources publiques ou de source privée comme consigner dans le tableau ci-après.

Tableau 3.4: Utilisation d'une source d'eau publique

| Strate de résidence | Proportion (%) de ménages utilisant une source d'eau publique |
|---------------------|---|
| Rurale | 88,7 |
| Total | 88,7 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la fréquence usuelle des points d'eau dans la commune de Wina, il faut noter que 88,70% des ménages en zone rurale utilisent une source d'eau publique. Tout compte fait, il faut noter la commune fournie d'immenses efforts pour construire des infrastructures hydraulique publiques pour la satisfaction des besoins en eau des ménages ruraux. Les proportions d'usage de types de point d'eau restent disparates comme contenues dans le tableau ci-après.

Tableau 3.5: Utilisation d'une source d'eau publique

| Strate de résidence | Principale source d'approvisionnement en eau | | | | | | Total |
|---------------------|--|-----------------------------|------------------------------|--|---------|---------|-------|
| | Puits avec pompe à motricité humaine | Puits avec pompe électrique | Forage avec pompe électrique | Forages avec pompe à motricité humaine | sources | Rivière | |
| Rurale | 36,1 | 1,1 | 1,5 | 49,2 | 11,3 | ,8 | 100,0 |
| Total | 36,1 | 1,1 | 1,5 | 49,2 | 11,3 | ,8 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Quant aux ménages utilisant une principale source d'eau publique en zone urbaine dans la commune de Wina, 49,20% des ménages sont connectés aux forages avec pompe à motricité humaine. 36,60% utilisent par contre les puits avec PMH Ce qui suppose que les ménages sont exposés à une potentielle maladie hydrique car ils utilisent des eaux de sources douteuses.

Seulement 0,80% des ménages s'approvisionnent principalement la rivière. La commune est donc interpellée autant que faire se peut de renforcer la distribution de l'eau potable.

III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Cette rubrique nous renseigne sur l'appréciation faite par les répondants sur l'accessibilité des sources d'approvisionnement. Cet accessibilité est appréhendée à partir du temps mis ou la distance parcourue pour se procurer l'eau auprès de la source d'approvisionnement la plus proche et de la disponibilité de l'eau à partir des sources d'approvisionnement présentes dans la commune; c'est-à-dire la fonctionnalité, le caractère saisonnier ou permanent et la fréquence allouée.

Tableau 3.6: Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

| Strate de résidence | Proportion (%) de ménages ayant déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année | Proportion (%) de ménages ayant accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée | Principale source d'approvisionnement en eau accessible tout au long de la journée | | | | |
|---------------------|---|---|--|------------------------------|--|--------|---------|
| | | | Puits avec pompe à motricité humaine | Forage avec pompe électrique | Forages avec pompe à motricité humaine | Source | Rivière |

| | | | | | | | | |
|--------|------|------|------|-----|------|------|----|-------|
| Rurale | 57,3 | 79,7 | 33,5 | 1,3 | 52,3 | 12,1 | ,8 | 100,0 |
| Total | 57,3 | 79,7 | 33,5 | 1,3 | 52,3 | 12,1 | ,8 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, 57,30% de ménages a déclaré que le point d'eau utilisé est disponible toute l'année et ce même pourcentage a accès à l'eau de la principale source publique d'eau disponible toute l'année. De ceux là, 79,70% déclare qu'il ont accès au point d'eau utilisé tout au long de la journée.

Bien plus, la fréquence d'accessibilité journalière à une principale source d'approvisionnement en eau présente des disparités. Ainsi, 52,30% des usagers des forages à PMH y ont accès à longueur de journée contre 33,50% des usagers des puits avec PMH. Seulement 1,60%. Ce qui interpelle ici les COGES d'améliorer la qualité de l'offre dans les villages de la commune. Tout compte fait, il faut savoir si la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement proportionnelle à la demande en eau.

Tableau 3.7: Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

| Strate de résidence | Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau correspond à leur besoin en eau | Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau | | | |
|---------------------|---|---|-----------|------------|-------|
| | | Une fois | Deux fois | Trois fois | Total |
| Rurale | 14,8 | 37,0 | 48,1 | 14,8 | 100,0 |
| Total | 14,8 | 37,0 | 48,1 | 14,8 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de la commune de Wina ont des fréquences variées quant à la disponibilité des principaux points d'eau et la correspondance à leur besoin en eau. 14,80% des ménages déclarent que leurs fréquences de disponibilité de la principale source d'approvisionnement correspondent à leur besoin en eau. De ce fait, 37% de la proportion précédente y vont une fois par jour ; près du deux quart fréquente le point d'eau principal deux fois par jour et en fin 14,80% le font trois fois par jour. Cette proportion prouve que l'eau est disponible et l'on se ravitaille en quantité suffisante pour éviter la saturation de ces points d'eau et en priver d'autres usagers. Toutefois, il faut tenir compte de l'entretien et de la maintenance de ces points d'approvisionnement.

III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

L'eau est disponible, lorsque les ouvrages hydrauliques fonctionnent et sont maintenus en état de bon fonctionnement. La mauvaise gestion de l'entretien et de la maintenance peut-être handicapant aussi bien sur la quantité des ouvrages hydrauliques et sur la qualité de l'eau. Cette partie traite de la disponibilité de l'eau liée à la maintenance et à l'entretien des ouvrages hydrauliques

Tableau 3.8: Panne au cours des six derniers mois

| Strate de résidence | Proportion (%) de ménages dont le principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois | Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau | | | | | |
|---------------------|--|--|------------------------------|-----------------------------------|--------------------|------------|-------|
| | | Moins d'une semaine | Entre une semaine et un mois | Entre un mois exclu et trois mois | Plus de trois mois | Pas encore | Total |
| Rurale | 64,3 | 39,8 | 48,0 | 8,8 | 2,3 | 1,2 | 100,0 |
| Total | 64,3 | 39,8 | 48,0 | 8,8 | 2,3 | 1,2 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, le principal point d'approvisionnement des ménages a été en panne au cours des six derniers mois. Ainsi, 64,30% déclare que leur principal point d'approvisionnement en eau est tombé en panne au cours des six derniers mois. Ce qui sous-entend la prise des dispositions pratiques et nécessaires pour les réparations et l'entretien du principal point d'eau.

Près de deux quart des ménages de la commune déclarent que le principal point d'approvisionnement en eau ayant été en panne au cours des six derniers mois a été réparé entre une semaine et un mois. 39,80%, des ménages heurtés à ce choc déclarent l'avoir remis en marche en moins d'une semaine. Ceci explique le dynamisme de ces derniers pour le maintien en état de cet ouvrage au combien important pour les ménages de Wina. D'autre l'on fait entre deux mois exclu et trois mois (8,80%). Seulement 1,20% ne l'on pas encore réparé. Ce qui interpelle encore les différents comités de gestion de ces principaux points d'approvisionnement en eau pour que les différents acteurs impliqués puissent agir en faveur de la gestion durable de ces ouvrages.

Tableau 3.9: Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

| Milieu de résidence | Acteur de remise en service du principal type de point d'eau | | | | | | |
|---------------------|--|------|-------|-------------------|----------------------------|--------------------|--------------------|
| | Commune | Etat | Elite | Comité de gestion | Chef de village / quartier | CAMWATER /SNEC/CDE | Autres partenaires |
| Rural | 14,3 | ,8 | 3,4 | 36,8 | 17,3 | ,0 | 1,9 |
| Total | 14,3 | ,8 | 3,4 | 36,8 | 17,3 | ,0 | 1,9 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, les principaux points d'approvisionnement en eau en panne sont remis en service par le COGES selon 36,80% des ménages de la commune. Bien plus, près de un quart des ménage déclarant que ce principal point d'eau en panne est remis en service par le chef du village. Pour 14,30% des ménages c'est le maire qui, dans sa quête du bien-être des population assure la réparation des pannes. L'élite et bien d'autres partenaires ne sont pas en marge de cette action bénéfique pour les populations de Wina. Cet engagement et ce dynamisme est à renforcer par les

autres acteurs clés que sont les COGES car sur elle repose la véritable ardeur du travail. Il faut noter qu'en plus de ces acteurs principaux, il y a des intervenants qui apportent un appui dans la maintenance des point d'eau dans la commune de Wina tels que consignés dans le tableau 3.13.

Tableau 3.10: Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

| Milieu de résidence | Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau | | | | |
|---------------------|---|---------|----------|------------|--------|
| | COGES | Commune | CAMWATER | Communauté | Autres |
| Rural | 27,8 | 12,0 | ,0 | 69,2 | 2,6 |
| Total | 27,8 | 12,0 | ,0 | 69,2 | 2,6 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

En milieu urbain, les partenaires connexes qui interviennent dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal point d'approvisionnement en eau selon les résultats de l'étude sont:

- La commune selon 12% des ménages;
- La communauté elle-même selon 69,02% des ménages ;
- Le COGES selon 27,80%, des ménages de la commune;
- D'autres partenaires à l'instar des ONG, des OSC interviennent aussi selon 2,6%, des ménages enquêtés

Pour assurer le suivi, la gestion, l'entretien et la maintenance des points d'eau dans la commune de Wina, un mécanisme de contribution financière est mis en plan par les different acteurs comme contenu dans le tableau suivant:

Tableau 3.11 : Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES

| Strate de résidence | Proportion (%) de ménages qui contribue financièrement au fonctionnement du COGES |
|---------------------|---|
| Rurale | 26,7 |
| Total | 26,7 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Selon le tableau ci dessus, deux quart des ménages en zone urbaine contribue financièrement pour la gestion durable du principal point d'eau. Cette proportion est de 26,70% en zone rurale. La fréquence de ces contributions est soit journalière, soit hebdomadaire, soit mensuelle, soit trimestrielle ou encore annuelle. Pour certains ménages le montant moyen est élevé par rapport à leur revenu.

Tableau 3.12: Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

| Strate de résidence | Montant moyen annuel de la contribution financière des ménages au fonctionnement du COGES | Proportion (%) de ménages qui trouvent élevé le montant de la contribution financière au fonctionnement du COGES | Répartition des ménages selon la fréquence de la contribution financière au fonctionnement du COGES | | | | | |
|---------------------|---|--|---|------|-----------|----------|-------|-------|
| | | | Semaine | Mois | Trimestre | Semestre | Année | Total |
| Rurale | 47984,5 | 16,9 | 1,4 | 5,6 | 54,9 | 4,2 | 33,8 | 100,0 |
| Total | 47984,5 | 16,9 | 1,4 | 5,6 | 54,9 | 4,2 | 33,8 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, le montant annuel des contributions financières des ménages du milieu rural au fonctionnement du COGES est de 47.985francs CFA. Mais 16,90% des ménages trouvent que ce montant est élevé par rapport à leur revenu mensuel. Ce qui interpelle à trouver des palliatifs encore que ce n'est que 26,20% des ménages qui contribue efficacement au fonctionnement du COGES.

Bien plus la fréquence de la contribution financière selon les ménages se présente comme suit :

- 1,4% des ménages contribuent par semaine ;
- 5,60% des ménages optent pour une contribution mensuelle ;
- 54,90% font une contribution trimestrielle ;
- 4,20% des ménages qui contribuent le font à fréquence semestrielle ;
- 33,80% font une contribution annuelle. Cette modalité est une garantie pour le fonctionnement efficace des COGES et est à encourager davantage.

Il faut noter aussi dans la caractérisation des points d'eau vis-à-vis des ménages sur l'accessibilité, la distance moyenne à parcourir pour y accéder.

III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Tableau 3.13: Accessibilité à la principale source d'approvisionnement en eau

| Strate de résidence | Distance moyenne (en m) du ménage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement en eau | Temps moyen (en minutes) mis pour arriver au point d'eau | moyen (en minutes) d'attente au point d'eau | Nombre moyen de personnes qu'un ménage à l'habitude de trouver à ce point d'eau |
|---------------------|--|--|---|---|
| Rurale | 422,0 | 10,0 | 16,5 | 14,0 |
| Total | 422,0 | 10,0 | 16,5 | 14,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Le tableau ci-dessus contient les résultats de l'étude sur l'accessibilité à la principale source d'approvisionnement en eau dans la commune de Wina. Les ménages parcourent en moyenne 422 mètres pour se rendre à la principale source publique d'approvisionnement en eau, ce en 10 minutes. Parce que ces ménages trouvent en moyenne quatorze personnes à ce point d'eau ils déclarent 17 minutes en moyenne pour attendre leurs tours de ravitaillement. Ce parcours et cet amas de personne à ce point d'eau peuvent être réduites si des points d'eau supplémentaires sont construits par la commune et les différents partenaires. Tous les ménages n'ont pas le même sens d'appréciation de la qualité du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau. Les résultats de cette étude sont consignés dans le tableau ci-après.

Tableau 3.14: Appréciation du service rendu par cette source publique d'approvisionnement en eau

| Strate de résidence | Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau | | | | | |
|---------------------|--|------|----------|---------|--------------|-------|
| | Très bon | Bon | Passable | Mauvais | Très mauvais | Total |
| Rurale | 2,3 | 30,5 | 51,9 | 13,2 | 2,3 | 100,0 |
| Total | 2,3 | 30,5 | 51,9 | 13,2 | 2,3 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Le tableau ci-dessus présente les résultats de l'étude portant l'appréciation sur la qualité de service rendu par la principale source d'approvisionnement en eau. Des avis sont mitigés dans les ménages de la commune de Wina.

Ainsi, 51,90% de ménages déclare que le service rendu par la source publique d'approvisionnement en eau est « passable ». Pour 30,50% de ménages le service est « bon ». Les efforts sont donc à fournir dans ce sens pour renforcer la très bonne satisfaction de tous les ménages. Seulement 2,30% de ménages de la commune trouve le service de « très mauvaise qualité »

Il faut donc diagnostiquer les sources d'insatisfaction pour les corriger promptement et offrir le bien être aux ménages de la commune de Wina. Cette insatisfaction est souvent due à la mauvaise qualité de l'eau. Les proportions des ménages qui caractérisent la principale source d'approvisionnement sont contenues dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3.15 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

| Strate de résidence | Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau | | |
|---------------------|--|-----------|---------------|
| | A une odeur | A un goût | A une couleur |
| Rurale | 25,6 | 34,2 | 43,2 |
| Total | 25,6 | 34,2 | 43,2 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Pour mesurer le coût et la qualité des services de l'hydraulique, il faut tenir compte des variables axées sur la couleur, le goût et sans doute le prix de l'eau. Selon l'OMS, pour qu'une eau soit qualifiée de potable, elle doit satisfaire à des normes relatives aux paramètres organoleptiques (odeur, couleur,

turbidité, saveur), physico-chimiques (température, potentiel d'hydrogène (PH) etc.), microbiologiques (coliformes fécaux et totaux streptocoques fécaux etc.), des substances indésirables et toxiques (nitrates, nitrites, arsenic, plomb, hydrocarbures etc.). Pour chaque paramètre, des valeurs limites à ne pas dépasser sont établies.

La qualité d'eau utilisée dans les localités est fonction de la source. Etant donné que la plupart des ménages ont pour principale source d'approvisionnement l'adduction en eau potable en zone urbaine et les forages avec pompe à motricité humaine en zone rurale; pour lequel on a un minimum de traitement régulier qui est pris parce qu'il est protégée et traitée, 25,60% de ménages trouvent une eau avec une odeur, 34,20% de ménages la trouvent ayant un goût et 42,20% de ménages la trouvent ayant une couleur. Ces statistiques tirent la sonnette d'alarme quant au processus de construction des ouvrages hydrauliques qui doivent être suivi de près. Face à cette insatisfaction, les ménages de la commune ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois.

III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Tableau 3.16 : Besoin exprimé en matière d’approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

| Strate de résidence | Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois | Parmi les ménages ayant exprimé un besoin, proportion (%) dont le besoin a été exprimé : | | | | | | | | Proportion (%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait |
|---------------------|---|--|-------------------|-------|-------|-----------------|---------------------------|----------------|--------------------|--|
| | | (Maire Commune) | Etat (Sectoriels) | Elite | COGES | Chef de village | Autorités administratives | CAMWATER / CDE | Autres partenaires | |
| Rurale | 30,3 | 71,4 | 3,3 | 3,3 | 26,4 | 18,7 | 1,1 | ,0 | ,0 | 2,2 |
| Total | 30,3 | 71,4 | 3,3 | 3,3 | 26,4 | 18,7 | 1,1 | ,0 | ,0 | 2,2 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Selon le tableau ci-dessus, 30,30% de ménages ont exprimé un besoin en matière d’approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. Les besoins exprimés ont été satisfait seulement pour 2,20% de ménages l’ayant exprimé. Notons que les besoins exprimés sont orientés vers plusieurs canaux.

Les ménages se sont adressés à plusieurs entités ce qui laisse penser qu’il n’existe pas un canal connu, officiel et formel d’expression et de requête en général. Ce canal doit être créé et la population éduquée. En ce qui concerne le secteur d’eau, le maire et le chef de village/quartier sont les plus habileté à gérer leur problème d’eau.

Il faut noter que seuls les ménages de la zone rurale ont exprimé le besoin en matière d’approvisionnement en eau. Ainsi, 74,40% de ménages a déposé un plaidoyer pour l’acquisition d’un point d’approvisionnement en eau chez le Maire. Plus d’un quart l’on fait respectivement à l’endroit du COGES et 18,70% au chef du village. Bien plus, 3,30% de ménages l’a adressé respectivement à un sectoriel et à l’élite. Ce qui renseigne sur le besoin impératif dans la multiplication des points d’approvisionnements en eau supplémentaires et de bonne qualité.

En outre, certains ménages de la commune de Wina ne sont pas satisfaits du point d’eau principal pour diverses raisons. Les proportions sont consignées dans les graphiques suivants :

Tableau 3.17: Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

| Strate de résidence | Temps moyen mis (en mois) entre la réponse favorable et la satisfaction du besoin exprimé par un ménage | Répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement en eau | |
|---------------------|---|--|-------|
| | | Moins d'un mois | Total |
| Rurale | ,0 | 100,0 | 100,0 |
| Total | ,0 | 100,0 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Des ménages ont exprimé le vœux d'acquiescer un point d'approvisionnement en eau supplémentaire. Tous les ménages ayant reçu une réponse favorable l'on eu à « moins d'un mois » Ce plaidoyer vient à la suite d'une insatisfaction en lien avec le principal point d'eau existant. Le récapitulatif des avis est consigné dans le tableau.

Tableau 3.18: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

| Strate de résidence | Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est : | | | | | | | |
|---------------------|---|----------------------------|---------------------------|--|---------------------------------|---|--|-------------------|
| | Proportion (%) des ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau potable | Eloignement du point d'eau | Mauvaise qualité de l'eau | Insuffisance des points d'approvisionnement en eau | Mauvaise gestion du point d'eau | Défaut/Lenteur de maintenance en cas de panne | Coût élevé de l'approvisionnement en eau | Autres à préciser |
| Rurale | 85,0 | 17,6 | 27,8 | 47,5 | 5,1 | 4,3 | 2,0 | ,0 |
| Total | 85,0 | 17,6 | 27,8 | 47,5 | 5,1 | 4,3 | 2,0 | ,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, 85% de ménages n'est pas satisfaits de l'approvisionnement en eau potable. Plusieurs raisons expliquent cette non-satisfaction. Entre autres : l'éloignement du point d'eau, la qualité de l'eau, les points d'approvisionnement en eau, la gestion du point d'eau, le coût et la maintenance.

Les principales raisons d'insatisfaction des ménages sont l'insuffisance des points d'approvisionnement en eau pour 47,50% de ménages enquêtés et la mauvaise qualité de l'eau pour 27,60%. Des actions concrètes de construction des points d'eau supplémentaire sont un gage du bien être dans la commune de Wina.

Toutefois, des ménages ont proposé des types d'action à mener pour réduire ces facteurs d'insatisfactions.

III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Les attentes par rapport à la source d'approvisionnement en eau sont nombreuses et proportionnelles à l'expression de non satisfaction mentionnée au paragraphe précédent. Cette rubrique orienté vers les solutions et les actions internes à mener pour combler la non-satisfaction.

Tableau 3.19 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

| Strate de résidence | Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable à travers : | | | | | | | | | | |
|---------------------|--|--|---|---|--|---|---|---|--|--|----|
| | Points d'eau supplémentaires | | | Amélioration de la gestion des points d'eau | | | | Amélioration de la qualité de l'eau | | Autre(s) attente(s) à préciser | |
| | Contribution pour la construction d' un point d' eau supplémentaire | Donation du site de construction d' un point | Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc.) | Redynamisation/mise en place du COGES | Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d' eau | Encouragement à l' intégration des femmes dans le COGES | Suivi de la production des comptes-rendus sur la gestion du point d' eau par le COGES | Facilitation du déplacement de l' artisan réparateur chargé de la maintenance du point d' eau | Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l' eau dans la localité | Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d' insalubrité impactant la qualité de l... | |
| Rurale | 71,7 | 41,3 | 49,3 | 15,7 | 27,7 | 7,7 | 4,7 | 9,0 | 6,0 | 4,7 | ,3 |
| Total | 71,7 | 41,3 | 49,3 | 15,7 | 27,7 | 7,7 | 4,7 | 9,0 | 6,0 | 4,7 | ,3 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

En vue de l'amélioration du service rendu en eau potable, les populations de Wina ont envisagé s'engager dans des actions diverses tant en zone urbaine que rurale. Nous avons entre autres:

- La contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire (71,70%)
- Donation du site de construction d'un point d'eau (41,30%)
- Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc.) (49,3%)
- Redynamisation/mise en place du COGES (15,70%)
- Contribution financière à un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point d'eau (27,70%)
- Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES (7,70 %)
- Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES (4,70%)

- Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau (9%)
- Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité (6%)
- Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité impactant la qualité de l'eau (4,70%).

III.3 Services de santé

La santé est un domaine sensible qui nécessite une intervention précise pour sa gestion soit par les pouvoirs publics, soit par les organes spécialisés. C'est dans cette perspective que le ScoreCard l'a identifié comme un secteur indispensable au développement des conditions physiologiques des populations locales. Mais, dans ce secteur, les différentes composantes concernées par l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique sont axées sur la disponibilité et utilisation des services de santé, l'appréciation des coûts, qualité et autres services relatifs aux soins de santé par les ménages et les raisons d'insatisfaction ainsi que les principales attentes exprimées par la population.

III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

Dans la commune de Wina, les ménages fréquentent l'hôpital de district, les CSI. L'appréciation de l'usage est présentée dans cette section.

Tableau 3.20: Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

| Strate de résidence | Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge | | |
|---------------------|--|------------------------|-------|
| | Publique | Privé Confessionnel | Total |
| Rurale | 90,0 | 10,0 | 100,0 |
| Total | 90,0 | 10,0 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Différentes structures sanitaires existent dans la zone d'intervention du ScoreCard dans la commune de Wina. Les centres de santé intégrés publics; les CMA et les centres de santé privés sont les types de formations sanitaires que l'on peut avoir. Les formations sanitaires les plus fréquemment utilisées sont publiques (90%). Seulement 10% de ménages fréquentent les formations sanitaires privées confessionnelles. Les raisons de choix des formations sanitaires privées sont diverses.

Tableau 3.21: Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

| Strate de résidence | Parmi les ménages, proportion (%) dont la raison de choix du type de formation sanitaire : | | | | | | |
|---------------------|--|------|---------|-------------------|----------------------------|------------------------------|-------------------|
| | Distance | Coût | Accueil | Qualité des soins | Disponibilité du personnel | Disponibilité de médicaments | Autres à préciser |
| Rurale | 96,7 | ,0 | 3,3 | 23,3 | 63,3 | 6,7 | 3,3 |
| Total | 96,7 | ,0 | 3,3 | 23,3 | 63,3 | 6,7 | 3,3 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Seul les ménages de la zone rurale fréquentent une formation sanitaire privée. Les raisons de ce choix sont diverses; plus, de 96% de ménages évoque la distance, 28,60% parle de la qualité des soins dans ces services. Il faut aussi dire que 63,30% de ménages donnent comme raison la disponibilité du personnel. Toutefois, compte tenu de la faible couverture de la commune par les formations sanitaires privées, les ménages se rendent dans les formations sanitaires publiques.

Tableau 3.22: Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

| Strate de résidence | CS/CSI | Hôpital / CMA | Hôpital de District | Total |
|---------------------|--------|---------------|---------------------|-------|
| Rurale | 68,8 | 30,8 | ,3 | 100,0 |
| Total | 68,8 | 30,8 | ,3 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de Wina fréquentent les formations sanitaires publiques pour se faire soigner. Ainsi, 68,80% de ménages vont dans les CS/CSI qui y existent. 30,80% se rendent à l'hôpital au CMA et moins de 1% de ménages fréquente l'hôpital de district qui à yagoua. Les avis sur la distance moyenne et le temps mis pour y accéder sont consignés dans le tableau ci-après

Tableau 3.23: Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

| Milieu de résidence | Proximité du ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | | | Distance moyenne d'un ménage à la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | Temps (en minutes) moyen mis pour atteindre la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins |
|---------------------|--|------|-------|---|--|
| | Oui | Non | Total | | |
| Rural | 74,9 | 25,1 | 100,0 | 3065,9 | 113,9 |
| Ensemble | 74,9 | 25,1 | 100,0 | 3065,9 | 113,9 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de Wina ont des avis mitigés quant à la distance d'un ménage par rapport à la principale formation sanitaire fréquentée et le temps mis pour l'atteindre. 79,90% de ménages déclare qu'il existe une formation sanitaire à proximité d'eux. Néanmoins, la distance moyenne parcourue par les ménages atteindre la formation sanitaire publique fréquentée est 3066 mètres ce en 114 minutes environs. Quoi

que cette distance soit courte ou longue, ces ménages sont souvent confrontés à l'insuffisance voire l'inexistence du petit matériel y utilisé dans cette formation sanitaire.

III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

Tableau 3.24: Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

| Strate de résidence | Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | | | | | | | | | |
|---------------------|---|-----------|--------|-------|----------|-------------|-------------|---------|-------|-------------------|
| | Ciseaux | Seringues | Alcool | Coton | Bétadine | Thermomètre | Tensiomètre | Balance | Gants | Autres à préciser |
| Rurale | 74,2 | 92,5 | 87,1 | 76,3 | 58,6 | 50,2 | 27,8 | 34,2 | 49,8 | ,0 |
| Total | 74,2 | 92,5 | 87,1 | 76,3 | 58,6 | 50,2 | 27,8 | 34,2 | 49,8 | ,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Parmi les ménages qui ont utilisé la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation, tous ceux de l'espace urbain ont trouvé disponible le petit matériel à l'instar des ciseaux, seringues, alcools, coton la bétadine, le thermomètre, le tensiomètre et la balance. Bref, plus du trois quart de ménages enquêtés enquêtés en zone rurale a trouvé le petit matériel disponible. Quant aux soins d'aucuns trouvent que les frais sont au-delà de leur revenu.

Dans la commune de Wina, pour la dernière fois que les ménages se sont rendus à la principale formation sanitaire publique ont trouvé disponible le petit matériel à l'instar des

- Ciseaux selon 74,40% des ménages
- Seringue pour 92,50%,
- L'alcool pour 87,10% des ménages,
- Le coton pour 76,30% des ménages,
- La Bétadine pour 58,60% des ménages,
- Le thermomètre, les gants de soins, pour deux quart des ménages, étaient disponibles

Quant aux soins d'aucuns trouvent que les frais sont au-delà de leur revenu.

III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

La disponibilité et l'utilisation des services de santé nécessitent que soit abordée la question du prix et de la qualité des services sanitaires. Cette rubrique nous permet d'évaluer l'accessibilité au service de santé par rapport au coût. Pour cette section, les questionnaires ont été administrés aux membres du ménage qui ont utilisé au moins une fois la formation sanitaire la plus proche pendant la période d'observation (12 derniers mois) de l'enquête.

Tableau 3.25: Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du personnel soignant

| Milieu de résidence | Montant (en FCFA) moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | Proportion (%) des ménages qui trouvent élevé le montant moyen payé pour une consultation ordinaire dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | Proportion (%) des ménages ayant déclaré que d'autres frais non autorisés sont exigés pour leur servir dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | Répartition (%) des ménages selon le jugement sur l'accueil du personnel soignant dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins | | | |
|---------------------|--|---|--|---|----------|---------|-------|
| | | | | Bon | Passable | Mauvais | Total |
| Rural | 910,2 | 22,4 | 8,8 | 46,4 | 47,8 | 5,8 | 100,0 |
| Total | 910,2 | 22,4 | 8,8 | 46,4 | 47,8 | 5,8 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de Wina une fois rendu dans la principale formation publique fréquentée pour l'obtention des soins payent en moyenne 910 Fcfa pour la consultation. Mais 22% des ménages trouvent que ce coût ordinaire moyen est élevés. Outre ces montants payez pour la plupart de temps à la caisse ou en pharmacie, 8,80% des ménages déclarent que d'autres frais supplémentaires obligatoires sont exigés lors de la consultation. Il s'agira ici pour le sectoriel du secteur santé de sensibiliser le personnel pour éviter à l'avenir cette mauvaise foi. C'est d'ailleurs pour cette raison que les usagers apprécient chacun à sa juste valeur le service rendu par les formations sanitaires.

III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Pour mettre en exergue l'appréciation des services sanitaires, nous allons focaliser notre étude sur la disponibilité des médicaments pour les maladies fréquentes et la résolution des problèmes de santé dans la principaux formation sanitaire fréquentée.

Tableau 3.26: Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

| Milieu de résidence | Proportion (%) des ménages ayant déclaré que les médicaments pour les maladies fréquentes dans la localité étaient toujours disponibles | Proportion (%) des ménages pour qui la plupart des problèmes de santé du village sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins |
|---------------------|---|--|
| Rural | 71,9 | 76,6 |
| Total | 71,9 | 76,6 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Pour ce qui est de l'appréciation de la qualité des services par les ménages, 71,90% déclarent la disponibilité fréquente des médicaments sollicités après consultation. Et aussi 76,60% de ces ménages affirment trouver une solution à leur problème dans cette principale formation sanitaire fréquentée. Les

ménages ayant déclaré l'indisponibilité sont à prendre au sérieux car c'est l'un des facteurs qui concourt à la non satisfaction des ménages (3,10%) à Wina. Le résumé est consigné dans la figure ci-dessous.

Tableau 3.27 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

| Strate de résidence | Proportion (%) des ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins | Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est : | | | | | | | | | |
|---------------------|--|---|---------------------------------------|--------------------------|---|---------------------|-----------------------------|----------------------------------|------------------------------|---|---------------------|
| | | Eloignement des formations sanitaires | Mauvaise qualité des services offerts | Absentéisme du personnel | Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire | Monnayage des soins | Insuffisance de médicaments | Mauvaise qualité des équipements | Insuffisance des équipements | Coût élevé de l' accès aux soins de santé | Autres (à préciser) |
| Rurale | 3,1 | 66,7 | 33,3 | 33,3 | 11,1 | 22,2 | 33,3 | 33,3 | 33,3 | 22,2 | ,0 |
| Total | 3,1 | 66,7 | 33,3 | 33,3 | 11,1 | 22,2 | 33,3 | 33,3 | 33,3 | 22,2 | ,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, 3,10% de ménages sont non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. Ceci s'explique par plusieurs raisons évoquées par les ménages.

Parmi 3,10% de ménages non satisfaits, on donne principalement comme raison l'éloignement des formations sanitaires (66,70%). Cette enquête a permis aux ménages de se prononcer sur leur satisfaction dans le domaine de santé et sur les aspects tels que, la qualité des services offerts, la disponibilité des formations sanitaires, les personnels de la formation sanitaire, la gestion de la formation sanitaire et sur le Coût de l'accès aux soins de santé. En toute âme et honneur, les ménages de Wina envisagent des actions pour pallier ces facteurs de non satisfactions. La deuxième raison dont déclare 33,33% des ménages englobe la mauvaise qualité des services offerts, l'absentéisme du personnel, l'insuffisance des médicaments, la mauvaise qualité des équipements et l'insuffisance des équipements. Ce qui interpelle les responsables de gestion à y jeter un coup d'œil retrospectif dans la gestion des formations sanitaires. En toute âme et honneur, les ménages de Wina envisagent des actions pour pallier ces facteurs d'insatisfactions.

III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Tableau 3.28: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

| Strate de résidence | Formations sanitaires supplémentaires | | Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires | | Amélioration de la gestion des FOSA | | | | | | Réduction du coût d'accès aux soins de santé | | Autres à préciser |
|---------------------|---|--|--|--|---|--|--|---|--|-----------------------|---|---|-------------------|
| | Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles | Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires | Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires | Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires | L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements | L'accueil et la prise en charge des patients | La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière | Plaidoyer pour l'affectation du personnel | Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical | Subvention de la COSA | Le Développement de partenariats publics-privés | La négociation des jumelages et intercommunalités | |
| Rurale | 35,6 | 59,7 | 53,6 | 36,6 | 15,6 | 14,6 | 8,1 | 18,0 | 4,4 | 5,4 | 2,4 | 2,4 | ,7 |
| Total | 35,6 | 59,7 | 53,6 | 36,6 | 15,6 | 14,6 | 8,1 | 18,0 | 4,4 | 5,4 | 2,4 | 2,4 | ,7 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de Wina ont émis des idées d'actions à entreprendre pour entraver ou mieux éradiquer ces facteurs d'insatisfaction dans les services de santé publique. Ces actions concourent à l'amélioration de ces services. Il s'agit de :

- Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles selon 36,60% de ménages ;
- Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires selon 59,70% des ménages ;
- Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires pour 53,60% des ménages ;
- Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires selon 36,60% des ménages ;
- L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements selon 15,60 % des ménages ;
- L'accueil et la prise en charge des patients selon 14,60% des ménages ;
- La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière pour 8,10% des ménages ;
- Plaidoyer pour l'affectation du personnel selon 18% des ménages ;
- Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical pour 4,40% des ménages ;
- Subvention de la COSA selon 5,40% à Wina ;
- Le Développement de partenariats publics-privés selon 2,40 des ménages La négociation des jumelages et intercommunalités pour 2,40 des ménages.

L'extension de cette étude s'est aussi faite dans les services de l'éducation des enseignements de base et celui des enseignements secondaires dans la commune de Wina.

III.4 Services de l'éducation

Dans la commune de Wina, il existe plusieurs ordres d'enseignement dans le cycle maternel, primaire, secondaire et professionnel. Les deux strates de résidence dont celle urbaine et rurale connaissent une répartition mitigée quant à la scolarisation des enfants issus des ménages de ladite commune.

III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Tableau 3.29: Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

| Milieu de Résidence | Maternel | | Primaire | | | | Secondaire 1er cycle | | Secondaire 2ème cycle | | Professionnelle | | Total | | | |
|---------------------|----------|-------|----------|------------|---------------------|-------|----------------------|-------|-----------------------|-------|-----------------|-------|--------|------------|---------------------|-------|
| | Public | Total | Public | Privé Laïc | Privé Confessionnel | Total | Public | Total | Public | Total | Public | Total | Public | Privé Laïc | Privé Confessionnel | Total |
| Urbaine | 100,0 | 100,0 | 96,1 | ,9 | 3,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 97,3 | ,6 | 2,1 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Rurale | 100,0 | 100,0 | 96,1 | ,9 | 3,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 97,3 | ,6 | 2,1 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Total | 100,0 | 100,0 | 96,1 | ,9 | 3,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 97,3 | ,6 | 2,1 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménage de Wina envoient aussi bien leur enfants dans l'ordre de l'enseignement public, privée laïc et privée confessionnelle. Ainsi, tous les élèves du cycle maternel sont inscrits dans une école publique. Bien plus, 96,10% de ménages déclarent envoyer leur enfant à l'école primaire publique contre 3% à l'école primaire privée laïc et privée confessionnelle. Pour ce qui est des enseignements secondaires, tous les ménages déclarent envoyer leur enfant dans les établissements d'enseignements secondaires publics et plus d'un quart à l'enseignement professionnel public.

Dans l'ensemble, 97% des ménages de Wina déclarent opter pour l'enseignement maternel, primaire et secondaire public. En outre, 0,90% et 3% des ménages déclarent avoir une préférence respectivement pour l'enseignement privé laïc et privé confessionnel. En outre, malgré cette préférence, il existe à proximité du milieu de résidence de certains ménages un établissement scolaire public.

Tableau 3.30: Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

| Milieu de résidence | Raisons de préférence du privé au public | | |
|---------------------|--|------|------------------------|
| | Eloignement | Coût | Qualité de l'éducation |
| Rural | 30,8 | 23,1 | 100,0 |
| Ensemble | 30,8 | 23,1 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Quelques ménages de Wina ont une préférence des établissements privés pour la scolarisation de leur progéniture. Les raisons qui expliquent ce choix sont divers et variées. Tous les ménages ayant un penchant pour le secteur éducatif privé donnent raison à la qualité de l'éducation qui est de bonne qualité. Bien plus, 30,80% des ménages donnent l'éloignement comme autre raisons de cette préférence. Aussi, près d'un quart des ménages s'en tiennent au coût. En outre, malgré cette préférence, il existe à proximité du milieu de résidence de certains ménages un établissement scolaire public.

Tableau 3.31: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

| Cycle disponible dans le village / quartier du ménage | Milieu de résidence | | Proximité du ménage à l'établissement scolaire public disponible dans le village / quartier | | |
|---|---------------------|-------|---|------|-------|
| | Rural | Total | Oui | Non | Total |
| Maternel | 15,3 | 15,3 | 91,3 | 8,7 | 100,0 |
| Primaire | 64,3 | 64,3 | 92,7 | 7,3 | 100,0 |
| Secondaire | 46,7 | 46,7 | 82,9 | 17,1 | 100,0 |
| Formation professionnelle | 2,0 | 2,0 | 83,3 | 16,7 | 100,0 |
| Total | 32,1 | 32,1 | 88,8 | 11,2 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, les ménages déclarant l'existence des établissements scolaires public et dont la proximité est raisonnable. Ainsi 15,30% des ménages déclarent l'existence d'un établissement d'ordre maternel public. Bien plus, plus de deux quart des ménages déclarent la disponibilité dans le village d'une école primaire publique. Pour ce qui est de l'enseignement secondaire, il faut noter que 46,70% des ménages déclarent la disponibilité. La proportion totale des ménages l'ayant déclaré respectivement est de 32,10%

Il faut noter que plus de trois quart des ménages affirment que ces établissements disponibles dans leur village sont à proximité d'eux. Par contre, 11,20% des ménages déclarent que cet établissement d'enseignement public est éloigné d'eux. Il faut renforcer et redynamiser ces établissements scolaires publics pour fournir une éducation compétitive aux populations de Wina. Poue cela il faut les rendre accessible à toutes et à tous.

III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

Tableau 3.32: Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

| Cycle disponible | Rural | |
|---------------------------|----------------------------|-----------------|
| | Distance moyenne parcourue | Temps moyen mis |
| Maternel | 126,0 | ,2 |
| Primaire | 469,0 | 11,9 |
| Secondaire | 641,9 | 27,6 |
| Formation professionnelle | ,0 | ,0 |
| Total | 309,2 | 9,9 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de la commune de Wina ont des établissements scolaires publics qu'ils fréquentent. Ces derniers parcourent respectivement 126 mètres, en moyenne et ce en moins d'une minute à pied pour se rendre à l'école maternelle public. Ils parcourent en moyenne 469 mètres et 642 mètres pour se rendre respectivement au cycle primaire et au cycle secondaire public et ce entre 11 et 28 minutes de marche. En moyenne générale, les ménages résident à proximité de l'établissement public fréquenté. Ces établissements sont caractérisés dans la section suivante.

III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Tableau 3.33: Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

| Cycle d'enseignement disponible | Cycle complet | A une salle par niveau de classe | Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves | Distribution de livres scolaires |
|---------------------------------|---------------|----------------------------------|--|----------------------------------|
| Maternel | 1,0 | 1,0 | 1,0 | ,3 |
| Primaire | 39,0 | 38,0 | 22,7 | 7,3 |
| Secondaire | 23,0 | 26,3 | 23,7 | ,0 |
| Formation professionnelle | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Total | 15,8 | 16,3 | 11,8 | 1,9 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Dans la commune de Wina, les ménages fréquentent les établissements d'enseignement maternel, primaire, secondaire et professionnel qui ont chacune des caractéristiques variées. Pour 1% des ménages, l'école maternelle fréquenté est à cycle complet, a une salle de classe par niveau. Cette proportion est un véritable challenge s'il faut promouvoir une éducation de qualité. Il en est de même pour l'ordre primaire, secondaire et formation professionnelle qui ont respectivement 39% ; 23% pour la disponibilité du cycle complet, 38% et 26,30% pour la disponibilité d'au moins une salle de classe par niveau ; près d'un quart déclare la disponibilité des table-bancs dans ces établissements. Il est donc important de s'enquérir de la

situation et d'améliorer impérativement l'accès des élèves aux infrastructures scolaires. Ainsi il importe de savoir le nombre moyen d'élève par salle et d'apprécier la fréquence des enseignants.

Tableau 3.34: Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

| Cycle d'enseignement | Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement | Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence de l'enseignant dans la classe | | | |
|---------------------------|---|--|----------------------|------------|-------|
| | | Régulier | Moyennement régulier | Irrégulier | Total |
| Maternel | 43,8 | 100,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Primaire | 57,3 | 54,5 | 40,0 | 5,5 | 100,0 |
| Secondaire | 62,3 | 59,3 | 34,9 | 5,8 | 100,0 |
| Formation professionnelle | . | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Total | 58,9 | 57,0 | 37,4 | 5,5 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Selon les résultats de l'étude faite dans la commune de Wina, le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans le cycle primaire respecte la norme sectorielle. Pour l'ordre d'enseignement secondaire, il excède la norme. C'est une interpellation des acteurs pour la construction des blocs de salle de classe supplémentaires. Tous les enseignants du cycle maternel sont réguliers pour tenir en moyenne 44 élèves par salle. Pour les enseignants du primaire et du secondaire, plus de deux quart sont réguliers. Respectivement 40% et 34,90% sont moyennement réguliers.

L'irrégularité des enseignants quoiqu'étant moins d'un quart doit être réajuster pour la couverture des programmes scolaires dans les délais. Les parents d'élèves se sont organisés au tour d'une association pour renforcer le système éducatif dans la commune de Wina. L'APEE dans les établissements scolaires dans la commune de Wina s'est fixé des principes et des objectifs. Malheureusement certains ménages ne respectent guère ces derniers. Plusieurs raisons expliquent selon eux leurs absences aux réunions. Ces proportions sont consignées dans le graphique ci-après.

Tableau 3.35 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE selon le milieu de résidence et selon la raison de non-participation aux réunions de l’APEE

| Cycle d’enseignement | Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l’APEE | Parmi les ménages qui ne participent pas à l’APEE, proportion (%) de ménages selon la raison de non-participation aux réunions de l’APEE | | | | |
|---------------------------|---|--|--------------------|---|---------------------------|--------|
| | | Non-respect des horaires | Durée des réunions | Réunion d’information et non d’échanges | Non reddition des comptes | Autres |
| Maternel | ,6 | 50,0 | 50,0 | 50,0 | ,0 | ,0 |
| Primaire | 13,1 | 51,2 | 43,9 | 43,9 | 9,8 | 14,6 |
| Secondaire | 6,1 | 31,6 | 26,3 | 42,1 | 5,3 | 26,3 |
| Formation professionnelle | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Total | 4,9 | 45,2 | 38,7 | 43,5 | 8,1 | 17,7 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Selon les résultats consignés dans le tableau ci-dessus, notons que 4,90% de ménages (0,6 maternel, 13,10 primaire, 6,10 secondaire) ne participent pas aux réunions d’APEE. C’est un manquement grave à la parole des parents donnée pour soutenir le gouvernement camerounais dans la compétitivité scolaire. Il ya donc lieu de procéder à des séances de sensibilisation de ces parents sur le rôle que joue l’APEE dans l’éducation. Dans le cycle secondaire, 9,30% des ménages manquent aussi aux réunions de l’association.

Les raisons de l’absence des ménages aux différentes réunions de l’APEE sont de plusieurs ordres dans l’enseignement maternel, primaire et secondaire fréquentés. Les proportions des avis sont telles que :

- Respectivement 66,7% des ménages du cycle maternel et deux quart des ménages dans le primaire et le secondaire donnent comme raison le non-respect des horaires des rencontres.
- Un quart des ménages dans le primaire et 14% dans le secondaire s’attèlent à la durée des réunions de l’APEE ;
- Respectivement 33,30% des ménages dans le cycle maternel, 38,30% dans le primaire et 46,40 dans le secondaire affirment qu’il s’agit le plus souvent des réunions d’information que celles d’échange et de discussions sur la situation de l’éducation dans la commune.
- Aussi, les comptes font objet d’une gestion non efficiente et décourage certains ménages de la commune. Il existe aussi d’autres raisons pour expliquent cette absence.

De ce qui précède, il est très important de redynamiser le bureau de l’APEE et impliquer de façon raisonnable tous les ménages de la commune de Wina. Ces raisons poussent même souvent d’autres ménages à se décourager et retirent leurs enfants du circuit éducatif. Il est tout de même aussi important de faire une analyse des coûts et celle de la gestion des ouvrages de l’école pour compléter ces raisons sus-évoquées.

III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Le coût de la scolarité dans les cycles d'enseignement de Wina dépend de la situation de chaque établissement. La synthèse des coûts moyens sont les suivants :

Tableau 3.36 : Répartition des ménages selon le montant payé pour des frais exigibles

| Cycle d'enseignement disponible | Dépense moyenne (FCFA) | | | Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du montant payé | | | Proportion (%) de ménages ayant payé autre chose en plus des frais exigibles d'éducation |
|---------------------------------|--------------------------|-------------------|--------------------------------|---|-------------|--------|--|
| | Montant de l'inscription | Montant de l'APEE | Montant total des autres frais | Elevé | Raisonnable | Faible | |
| Maternel | 4000,0 | 4175,0 | 1000,0 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,3 |
| Primaire | 602,1 | 1152,4 | 264,5 | 6,2 | 91,0 | 2,8 | 6,0 |
| Secondaire | 7602,9 | 7209,9 | 2187,2 | 23,3 | 76,7 | ,0 | 3,3 |
| Formation professionnelle | . | . | . | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Total | 3221,9 | 3420,6 | 980,6 | 12,3 | 86,0 | 1,7 | 2,4 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les résultats de l'enquête montrent dans le tableau ci-dessus que le coût moyen des frais d'inscriptions s'élève respectivement à 4.000 Fcfa à l'école maternelle, à 605 Fcfa au primaire. Il s'élève à 7.605 Fcfa dans le cycle secondaire. Pour ce qui est des frais d'APEE qui permet de prendre en compte le salaire du personnel vacataire et d'autres aspects liés aux infrastructures scolaires, il s'élève en moyenne à 4 175 Fcfa à l'école maternelle, à 1.155 Fcfa à l'école primaire, et à 7 206 Fcfa au secondaire. Les autres frais (informatiques, photocopies etc.), réclamés dans les établissements sont respectivement de 1 000 Fcfa, de 265 Fcfa et de 2.187 Fcfa en moyenne. Ce surplus est payé par 6% des ménages pour le cycle primaire et 3,3% des ménages pour l'enseignement secondaire.

Pour certains ménages, les avis restent partagés par rapport à l'appréciation des différents frais tels que consignés dans le graphique ci-dessous :

Tous les ménages de la commune de wina trouvent raisonnables les différents coûts de scolarité dans le cycle maternel. Trois quart des ménages trouvent raisonnable les différents coûts scolaires dans le primaire et le secondaire. Toutefois des efforts de sensibilisation et de convictions s'imposent pour 12,30% des ménages dans le cycle primaire et secondaire qui trouvent le coût élevé. Il faut noter qu'en plus du salaire du personnel vacataire, ces frais servent pour la plupart à la gestion des ouvrages scolaires.

Tableau 3.37: Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnés suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

| Cycle d'enseignement | Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagés | | | | | |
|---------------------------|--|-------|-------------------------|---------------------------------|--------|----------------|
| | APEE | Maire | Organisation du village | MINEDUB/ MINESEC /MINEFOP | Elites | Autres acteurs |
| Maternel | 1,3 | ,7 | ,0 | ,3 | ,0 | ,0 |
| Primaire | 43,3 | 20,0 | 8,0 | ,7 | 1,7 | 1,0 |
| Secondaire | 26,7 | 12,0 | 3,3 | 1,3 | ,0 | ,7 |
| Formation professionnelle | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Total | 17,8 | 8,2 | 2,8 | ,6 | ,4 | ,4 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Le tableau ci-dessus récapitule la proportion des ménages ayant déclaré que les ouvrages endommagés dans ces établissements ont été réfectionnés par l'un des acteurs. Il faut noter que l'APEE réfectionne les ouvrages endommagés dans les établissements selon 17,80% des ménages de la commune de Wina. De même, elle joue un rôle crucial dans la gestion de ces ouvrages dans la commune. Ce dynamisme de l'APEE doit être renforcé. D'autres acteurs sont aussi impliqués à l'instar du maire selon 8,20% des ménages; les organisations villageoises selon 2,80% des ménages; l'élite et aussi les services déconcentrés concernés. Outre tout ces efforts concertés par les acteurs, certains ménages ne sont toujours pas satisfaits.

III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

Tableau 3.38 : Proportion des ménages non satisfaits des services de l'éducation

| Cycle d'enseignement | Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation | Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est : | | | | | | | | | | |
|---------------------------|--|---|----------------------------------|----------------------------|-------------------------|------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--|-------------------|------------------------------|-------|
| | | Eloignement de l'établissement | Insuffisance de salles de classe | Insuffisance d'équipements | Insuffisance des écoles | Assiduité du Personnel | Ponctualité du personnel | Qualité des enseignements dispensés | Absence de distribution de manuels scolaires | Mauvais résultats | Coûts élevés de la scolarité | Autre |
| Primaire | ,0 | 40,7 | 29,6 | 37,0 | 22,2 | 3,7 | ,0 | 22,2 | 11,1 | ,0 | 7,4 | 25,9 |
| Secondaire | 9,0 | 25,0 | 31,3 | 43,8 | 6,3 | 6,3 | ,0 | 31,3 | ,0 | ,0 | 6,3 | 43,8 |
| Formation professionnelle | 5,3 | | | | | | | | | | | |
| Total | ,0 | 34,9 | 30,2 | 39,5 | 16,3 | 4,7 | ,0 | 25,6 | 7,0 | ,0 | 7,0 | 32,6 |
| | 3,6 | | | | | | | | | | | |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Le tableau ci-dessus présente la proportion des ménages non-satisfait par le service de l'éducation dans la commune de Wina. 3,6% des ménages (9% pour le primaire et 5,30% pour le secondaire) déclare être non satisfait des services dans le cycle primaire d'enseignement public. Les diagnostics profonds doivent être menés pour comprendre les causes profondes de non satisfaction des ménages dans la commune de Wina.

Les raisons qui expliquent la non satisfaction des services d'éducatons dans la commune de Wina sont de plusieurs ordres. Selon les ménages, il s'agit entre autres :

- Eloignement de l'établissement pour 34,9% des ménages de la commune ;
- Insuffisance de salles de classe pour 30,2% des ménages de la commune ;
- Insuffisance d'équipements selon 39,5% des ménages de la commune ;
- Insuffisance des écoles pour 16,30 des ménages à Wina ;
- Assiduité et ponctualité des enseignants pour 4,70% des ménages de la commune des ménages ;
- Qualité des enseignements selon un quart des ménages de la commune de Wina ;
- Absence de distribution de manuels scolaires pour 7,40% des ménages de la commune ;
- Coûts élevés de la scolarité pour 7% des ménages de la commune et bien d'autres raisons.

De toutes ses raison d'insatisfaction, les ménages s'engagent de commun accord à renforcer le secteur éducatif pour le rendre pour accessible et plus compétitif.

III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3.39: Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

| Cycle d'enseignement | Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communal dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers : | | | | | | |
|---------------------------|---|--|---|--|---------------------------|---|--------|
| | Prime d'excellence aux écoles | Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle | Suivi rapproché des relations parents/enseignants | Restauration de l'autorité des enseignants | Formation des enseignants | Plaidoyer pour l'affection du personnel | Autres |
| Maternel | ,0 | 1,0 | 1,0 | ,0 | ,3 | ,0 | ,0 |
| Primaire | 12,0 | 28,3 | 23,7 | 11,7 | 9,3 | 13,0 | ,0 |
| Secondaire | 9,7 | 16,7 | 13,3 | 5,0 | 7,7 | 12,3 | ,3 |
| Formation professionnelle | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Total | 5,4 | 11,5 | 9,5 | 4,2 | 4,3 | 6,3 | ,1 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Le tableau ci-dessus présente la résumé des actions envisagées par les ménages en vue de l'amélioration des services de l'éducation dans la commune de Wina. Ainsi, 12% des ménages et 9,70% des ménages s'engagent à octroyer une prime d'excellence respectivement aux apprenants du primaire et du secondaire. De meme, plus d'un quart des ménages dans le primaire et 16,70% dans le secondaire

s'engagent à sensibiliser les enseignants sur la conscience professionnelle. Bien plus, 9,50% déclarent s'engager dans le suivi rapproché des relation parents-enseignants. Ces actions s'étendent jusqu'à la restauration de l'autorité des enseignants prôné par 4,2% des ménages de wina. Il faut aussi noter qu 6,3% des ménages de Wina s'engagent à plaider pour l'affectation du personel enseignant dans les cycles d'enseignement.

Tableau 3.40: Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

| Cycle d'enseignement | Proportion (%) des ménages pouvant s'engager au niveau communautaire dans l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation à travers : | | | | | | | | | |
|---------------------------|--|----------------------------|--|--|------------------------------|--|--|--------------------------------|---|--------|
| | Participation aux activités de l'école | Prime aux bons enseignants | Dénonciation des enseignants indéclicats | Renforcement des relations parents-enseignants | Acquittement des cotisations | Renforcement de la présence des femmes au sein de l'ADEP | Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'ADEP | Diffusion des bonnes pratiques | Contrôle de la présence régulière des enseignants | Autres |
| Maternel | ,7 | ,3 | ,0 | 1,0 | ,0 | ,3 | ,0 | ,3 | ,3 | ,0 |
| Primaire | 38,0 | 10,7 | 14,3 | 18,7 | 6,3 | 5,7 | 4,0 | 7,7 | 2,7 | ,0 |
| Secondaire | 22,0 | 8,7 | 9,3 | 11,3 | 4,7 | 4,0 | 2,7 | 4,0 | 2,7 | ,0 |
| Formation professionnelle | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Total | 15,2 | 4,9 | 5,9 | 7,8 | 2,8 | 2,5 | 1,7 | 3,0 | 1,4 | ,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Plusieurs ménages de Wina affirment pouvoir s'engager au niveau communautaire pour l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation. Dans l'ensemble, 15,20% des ménages comptent participer aux activités de l'école, 4,90% optent pour donner une prime aux meilleurs enseignants et 5,90% des ménages déclarent denoncer les enseignants indéclicats dans la conduit des enseignements. Si toutes ces activités sont respectés à la lètrre, se sera un plus pour le secteur éducatif dans la commune de Wina. Dans l'optique de l'étude, les services communaux ne sont pas en marge de cette donne.

III.5 Fourniture des services communaux

Dans la commune de Wina, les différents services que cette institution offre aux populations sont l'établissement des actes de naissance, de mariage et de décès. La légalisation des copies des documents officiels, la deliverance des documents d'urbanisme, l'aménagement des voiries, la gestion des déchets, des espaces verts et de loisir, le transport public, l'éclairage public, l'aménagement des aires de jeux, l'authentification des documents. En outre la Mairie délivre les permis de bâtir et le certificat de domicile, enfin procède à la validation des plans de localisation.

III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Parmi les services offerts par la commune de Wina, L'établissement d'actes de naissance, l'éclairage public et la Certification de copie de documents officiels restent les services les plus sollicités. Les autres services sont rarement ou pas sollicités.

Tableau 3.41: Demande de service et accueil à la commune pour l'obtention du service

| Service communal | Proportion de ménages ayant demandé le service pendant les 12 derniers mois | Proportion de ménages estimant que l'accueil pour le service a été bon | Temps mis pour obtenir le service communal | | | | | | | Total |
|--|---|--|--|--------|-------|-------|---------|------|-------|-------|
| | | | En cours | Minute | Heure | Jour | Semaine | Mois | Année | |
| Acte de naissance | 7,7 | 5,0 | 21,7 | 13,0 | 8,7 | ,0 | 4,3 | 26,1 | 26,1 | 100,0 |
| Acte de décès | ,3 | ,3 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Acte de mariage | ,3 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Légalisation des documents officiels | 1,0 | 1,0 | ,0 | 33,3 | 33,3 | ,0 | ,0 | ,0 | 33,3 | 100,0 |
| Délivrance des documents d'Urbanisme | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Aménagement des voiries | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Gestion des déchets /assainissement | ,3 | ,3 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Hygiène et salubrité | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Aménagement des espaces verts et de loisir | ,3 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Transport public | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Eclairage public | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Aménagement des aires de jeux | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Certificat de domicile | ,3 | ,3 | ,0 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Validation des plans de localisation | ,0 | ,0 | ,0 | 50,0 | ,0 | 50,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Authentification des documents | ,7 | ,7 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Informations | ,3 | ,3 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 | 100,0 |
| Autres | ,3 | ,3 | | | | | | | | |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Parmi les 7,70% de ménages ayant sollicités l'établissement de l'acte de naissance, 5,50% de ménages trouvent l'accueil de service bon mais malheureusement 21,70% de ces ménages sont toujours en attente de résultat. Ce qui explique vraiment une lourdeur dans l'établissement de l'acte de naissance. Pour les 1.10% de ménages ayant sollicités la légalisation de documents officiels, tous trouvent l'accueil de service bon et tous l'ont obtenu en un jour. Les services d'aménagement de la voirie a pris au moins un an pour satisfaction et celui d'aménagement des aires de jeux sollicités est pour 50% de ménages sont toujours en cours d'obtention. Bien plus, tous les ménages (0,30%) ayant sollicité les services de transport public attendent depuis une année déjà sans obtenir satisfaction. Un comité de suivi doit donc être créé pour assurer l'aboutissement de ces plaidoyeries.

Pour satisfaire tous les ménages, il faudra redynamiser le personnel car plusieurs raisons expliquent leur non satisfaction car le processus d'obtention du service demandé est long.

III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

L'évaluation de la qualité du service communal est liée à la lenteur pour l'obtention d'un service communal.

Tableau 3.42 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

| Service communal | Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service | Cause du temps long ou très long pour rendre service | | | | | Total |
|--|--|--|--------------------------------|---------------------------|------------------------------------|---------------------|-------|
| | | Personnel indisponible/absent | Absence de matériel de travail | Incompétence du personnel | Mauvaise organisation des services | Autres (à préciser) | |
| Acte de naissance | 65,2 | 20,0 | 20,0 | 53,3 | 6,7 | ,0 | 100,0 |
| Acte de décès | 100,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Acte de mariage | 100,0 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Légalisation des documents officiels | 33,3 | ,0 | ,0 | 100,0 | ,0 | ,0 | 100,0 |
| Délivrance des documents d'Urbanisme | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Aménagement des voiries | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Gestion des déchets /assainissement | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Aménagement des espaces verts et de loisir | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Transport public | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Eclairage public | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Aménagement des aires de jeux | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Validation des plans de localisation | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Authentification des documents | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Informations | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| Autres | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 |
| | 100,0 | ,0 | ,0 | ,0 | ,0 | 100,0 | 100,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les services de la commune de Wina ouverts à tout usager sont quelques fois remis en cause par les ménages. Cette remise en cause est issue de la lenteur constatée dans l'offre de ces services. Tous les ménages de la commune trouvent long voire très long les services d'établissement des actes de naissance et d'acte de mariage. Près de trois quart des ménages trouvent long l'établissement de l'acte de naissance. Plus d'un quart des ménages déplorent la lenteur liée à la demande de légalisation des pièces officielles. Selon les ménages, plusieurs raisons liées au service expliquent cette lenteur. Plusieurs raisons expliquent cette lenteur. Dans certains services, tous les ménages déplorent l'indisponibilité voire l'absentéisme du personnel (établissement de l'acte de décès) ; l'indisponibilité du matériel de travail lors de l'établissement de l'acte de mariage ; la mauvaise organisation des services dans la légalisation des documents officiels et bien d'autre raisons. Deux quart des ménages déplorent aussi la mauvaise organisation du service d'état civil de la commune. La commune est interpellé à ces causes pour rendre plus digeste l'offre des services communaux à tous les ménage de Wina. Souvent ses ménages sont confrontés à la mauvaise morralité des agents communaux.

Tableau 3.43: Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

| Service communal | Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service |
|--|---|
| Acte de naissance | 26,1 |
| Acte de décès | ,0 |
| Acte de mariage | 100,0 |
| Légalisation des documents officiels | ,0 |
| Gestion des déchets /assainissement | ,0 |
| Aménagement des espaces verts et de loisir | ,0 |
| Certificat de domicile | ,0 |
| Authentification des documents | ,0 |
| Informations | ,0 |
| Autres | ,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de la commune de Wina déclarent être victime à la demande d'un pourboire pour l'obtention d'un service qui pour la plupart est gratuit. Tous les ménages déclarent payer un pourboire pour le service d'établissement de l'acte de mariage. Bien plus, un quart des ménages le font pour obtenir l'acte de naissance. Une commision doit être mise sur pieds pour un suivi de proximité et aussi la sensibilisation des ménages sur la gratuité des services communaux. Déjà, ces ménages s'engagent à quelques actions pour rendre plus enccessible les services communaux.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Tableau 3.44: Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

| Milieu de résidence | Caractérisation déclarée des activités de la commune par le ménage | | | | |
|---------------------|--|------------------------------------|--|--|--|
| | Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière | Communication sur le budget annuel | Communication sur les dépenses et recettes de l'année dernière | Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement | Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement |
| Rural | 1,0 | 1,3 | ,7 | 4,0 | 6,0 |
| Total | 1,0 | 1,3 | ,7 | 4,0 | 6,0 |

Source: Enquête CCAP2, commune 2022

Selon le tableau ci-dessus, les ménages de Wina se sont engagés en fonction des activités de la commune à rendre plus accessible certains services de la commune. Pour ce faire, 6% des ménages s'engagent volontiers à impliquer le village dans la programmation et la budgétisation des actions de développement de la commune. Aussi, 1% de ceux-ci s'engagent pour la communication des actions programmées au cours de l'année dernière. Bien plus, 4% des ménages s'engagent à accompagner la commune dans les actions de développement et 1% sur la communication du budget. Plusieurs actions supplémentaires doivent être entreprises pour rapprocher les ménages des services qu'offre la commune.

En outre, 38,70% des ménages de la commune ne sont pas satisfaits des services qu'offre la commune et donnent les raisons de leur insatisfaction.

III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3.45 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

| Strate de résidence | Proportion (%) des ménages non satisfaits des services communaux | Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est : | | | | | | | | | |
|---------------------|--|---|---|--------------------------|------------|-----------------|-----------------------------|--|---|---|-------|
| | | Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers | Non information des populations de la gestion communale | Absentéisme du personnel | Corruption | Mauvais accueil | Manque de professionnalisme | Méconnaissance des actions menées par la commune | Manque de confiance envers l'exécutif municipal | Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints) | Autre |
| Rurale | 38,7 | 29,3 | 89,7 | 7,8 | 12,9 | 9,5 | 14,7 | 48,3 | 21,6 | 4,3 | ,0 |
| Total | 38,7 | 29,3 | 89,7 | 7,8 | 12,9 | 9,5 | 14,7 | 48,3 | 21,6 | 4,3 | ,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina 2022

Les ménages de la commune de Wina expriment les raisons de leur non satisfaction. Ainsi, plus du trois quart des ménages déplore la non information des populations de la gestion communale. Près de deux

quart des ménages dénoncent la méconnaissance des actions menées par la commune. La lourdeur administrative et l'absentéisme du personnel sont respectivement décriés par 30% et 7,80% des ménages de Wina. Plusieurs raisons supplémentaires de non satisfaction sont entre autres: la mauvaise moralité du personnel, le mauvais accueil, le manque de professionnalisme, le manque de confiance envers l'exécutif communal.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3.46: Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

| Milieu de résidence | Proportion (%) des ménages pouvant s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers : | | | | | | | | | |
|---------------------|---|--|--|---|---|--|--|---|--|--------|
| | Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté | Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion | Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) | Consultation du babillard de la commune | Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires | Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires | Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires | Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires | Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune | Autres |
| Rural | 66,7 | 18,0 | 50,7 | 8,0 | 4,7 | 5,3 | 15,3 | 20,3 | 22,0 | 1,0 |
| Total | 66,7 | 18,0 | 50,7 | 8,0 | 4,7 | 5,3 | 15,3 | 20,3 | 22,0 | 1,0 |

Source: Enquête CCAP2, Wina2022

Des ménages de Wina ont manifesté la volonté de s'engager dans l'amélioration du service rendu par l'institution communale à travers certaines actions. 66,70% des ménages s'engagent à contribuer à la diffusion des informations communales dans la communauté. Bien plus deux quart des ménages déclarent participer aux activités communautaires à l'instar des activités consignées dans le tableau des solutions endogènes. Aussi, il existe d'autres actions portées par les ménages de la commune de Wina en l'occurrence:

- L'alimentations et exploitations des boîtes à suggestion pour 18% des ménages dans la commune;
- La Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes) déclare par 41,60% des ménage de Wina;
- la Consultation du babillard de la commune par 17,70% des ménages dans la commune;
- Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires 4,7% des ménages;
- Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires pour 5,30% des ménages
- Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires pour 15,30% des ménages
- Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires pour 20,30% des ménages de Wina;
- Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune pour 22% des ménages de la commune.

CHAPITRE IV : PLAN D' ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L' ACTION PUBLIQUE

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

A l'issue des enquêtes des perceptions de la qualité des services offerts, les ménages ont proposé à entreprendre des actions de conduite des changements dans la commune de Wina. Cette dernière propose donc un plan d'actions pour la conduite de ces changements dans les secteurs ciblés sur la base des actions proposées par les ménages. Pour la mise en place de ce plan d'actions, un dispositif de suivi évaluation a été mis en place.

IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi évaluation consiste à la mise en place des ressources humaines, matérielles et financières pour la bonne conduite de l'activité.

A l'issue de l'analyse des différents manquement liés à l'offre des services dans le domaine de l'hydraulique, de la Santé, de l'Education et des services communaux,, un comité de suivi-évaluation est mis en place dans l'optique de veiller à la mise en oeuvre des actions planifiées pour la conduite des changements.

Le comité de suivi chargé de la mise en œuvre du mécanisme de contrôle citoyen d'action publique a pour missions:

- Sensibiliser les population à un éveil et à une prise de conscience pour un egestion citoyenne des services de proximité offerts;
- Managers les ménages pour la mise en oeuvre des actions planifiées;
- Mesurer le taux de réalisation des actions prévues;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part et d'atteintes des résultats, d'autre part;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...);
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement participatif et intégré de la Commune.

Les membres du Comité de Suivi ont été désignés par décision municipale N° **XXXX** du **XXX**. Ceux-ci ont pris fonction lors de l'atelier de restitution du rapport d'étude du SCORECARD.

Il est constitué ainsi qu'il suit et à pour rôle:

1- Le président du Comité de suivi

❖ Rôle

Il anime le Comité et coordonne ses activités. A ce titre, il convoque et préside les réunions du CCSE. Il est assisté dans ses tâches par **le Vice-président**.

2- Le secrétaire générale

❖ Rôle

- Assure le secrétariat du Comité. A ce titre il :
- Prépare pour soumettre à la signature du président les convocations, invitations et toutes les correspondances ;
- Rédige les procès-verbaux et les comptes rendus des réunions et assemblées générales de la communauté ;
- Conserve les archives du comité et veille à l'exécution des engagements

❖ Les membres et Rôle

3.1- Représentant des chefferies traditionnelles

- Il Joue le rôle d'acteur d'interface entre les comités de suivi et la communauté

3.2. Représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement)

- Veille au suivi des actions liées au secteur santé
- Apporte un appui technique dans la mise en œuvre des actions de changement dans la commune

3.3. Représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement)

- Assure le suivi des actions liées au secteur de l'éducation
- Apporte un appui technique dans la mise en œuvre des actions de changement

3.4. Représentant de la société civile

- Interpeller régulièrement l'exécutif communal sur les écarts observés par rapport à l'exécution des actions programmées dans le plan d'actions

IV.2. Plan d'actions dans les secteurs cibles du ScoreCard

| Objectif global | Objectif spécifique | Action | Responsable | Période | | Indicateur de résultat de l'action | Valeur de référence | Valeur Cible | Source de données | Méthode de mesure |
|---|--|--|-----------------------------------|---------|------|---|---------------------|--------------|---------------------------|--|
| | | | | Début | Fin | | | | | |
| APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE | | | | | | | | | | |
| Assurer aux populations un accès durable à l'eau potable | Redynamiser les COGES | Diagnostic d'identification fonctionnelle des COGES | CCC | 2022 | 2023 | Rapport/PV du diagnostic | 151 | 151 | <i>PROADP commune</i> | <i>=nbre de participants/ population adulte (*100)</i> |
| | | Organisation des reunion de redynamisation | CCC | 2022 | 2023 | Rapport/PV de la reunion de rédynmisation | 151 | 151 | | |
| | | Création des COGES | CCC | 2022 | 2023 | PV Nombre de COGES crée | 0 | 47 | | |
| | Rehabiliter les points d'eau non fonctionnel | <i>Identification des point d'eau non fonctionnel</i> | CCC | 2023 | 2023 | <i>Images/photos Rapports</i> | 5 | 5 | <i>PROADP commune PCD</i> | |
| | | <i>Rehabilitation des point d'eau</i> | CCC | 2023 | 2023 | <i>Images/photos Rapports</i> | 5 | 5 | | |
| | <i>Plaidoyer pour la construction des points d'eau</i> | <i>Identification et resencement des villages non couverts</i> | CCC | 2023 | 2023 | <i>Rapports/ nombre de villages identifier</i> | | | <i>PCD</i> | |
| | | <i>Rédaction et dépôts du plaidoyer</i> | <i>Responsable du secteur Eau</i> | 2023 | 2025 | <i>Rapports PV Nombre de plaidoyer déposé</i> | 149 | 164 | | |

| Objectif global | Objectif spécifique | Action | Responsable | Période | | Indicateur de résultat de l'action | Valeur de référence | Valeur Cible | Source de données | Méthode de mesure |
|--|--|--|------------------------------|---------|------|---|---------------------|------------------|----------------------------|--|
| | | | | Début | Fin | | | | | |
| | Former les ménages aux techniques de potabilisation de l'eau | Reunion préparatoire et de programmation | Responsable du secteur Eau | 2022 | 2022 | Images/photos Rapports | / | Tous les ménages | Service communal d'Hygiène | =nbre de participants/ population adulte (*100) |
| | | Organisation des séances de formation | CCC | 2022 | 2023 | Rapports PV Photos/images Nombre de formation organisée | / | Tous les ménages | | =nbre de participants/ population adulte (*100) |
| SANTE | | | | | | | | | | |
| Améliorer l' offre et facilité l' accès à un service de santé de qualité | Redynamiser les COSA existants | Reunion préparatoire et de programmation | Responsable du secteur santé | 2022 | 2023 | Rapports PV | 2 | 2 | District de Santé | =nbre de participants/ population adulte (*100) |
| | | Reunion de redynamisation | CCC | 2022 | 2023 | Rapports PV | 2 | 2 | | =nbre de participants/ population adulte (*100) |
| | Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant | Reunion préparatoire et de programmation | Responsable du secteur santé | 2022 | 2023 | Rapports PV/ | | | District de Santé | =nbre de participants/ population adulte (*100) |
| | | Redaction et dépôt du plaidoyer | Responsable du secteur santé | 2022 | 2023 | Rapports PV Nombre de plaidoyer déposé | 0 | 5 | | |

| Objectif global | Objectif spécifique | Action | Responsable | Période | | Indicateur de résultat de l'action | Valeur de référence | Valeur Cible | Source de données | Méthode de mesure |
|--|---|---|--|---------|------|------------------------------------|---------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| | | | | Début | Fin | | | | | |
| | Plaidoyer pour la construction et l'équipement des salles d'hospitalisation | Reunion préparatoire et de programmation | CCC | 2022 | 2023 | Rapports PV | | | District de Santé | |
| | | Redaction et dépôt du plaidoyer | Responsable du secteur santé | 2022 | 2023 | Rapports PV | 0 | 5 | | |
| EDUCATION | | | | | | | | | | |
| Améliorer l'offre d'accès à une éducation de qualité | Plaidoyer pour l'erection des écoles des parents en école publique | Reunion préparatoire et de programmation | Responsable du secteur éducation | 2022 | 2022 | Rapports | | | IAEP DDESEC | |
| | | Redaction et dépôt du plaidoyer | Responsable du secteur éducation | 2022 | 2023 | PV | 0 | 5 | | |
| | Rédynamiser les bureau d'APEE | Reunion préparatoires et d'identification des bureau d'APEE | Responsable du secteur education / CCC | 2022 | 2022 | Rapports | | | IAEP DDESEC | |
| | | Reunion de rédynamisation des bureau d'APEE | | 2022 | 2023 | PV | | | | |
| | Plaidoyer pour l'affectation du personel ensignant qualifié | Reunion préparatoire et de programmation | CCC | 2022 | 2022 | Rapports | | | IAEP DDESEC | |

| Objectif global | Objectif spécifique | Action | Responsable | Période | | Indicateur de résultat de l'action | Valeur de référence | Valeur Cible | Source de données | Méthode de mesure |
|---|---|---|---|---------|------|------------------------------------|---------------------|--------------|--------------------|---|
| | | | | Début | Fin | | | | | |
| | | <i>Redaction et dépôt du plaidoyer</i> | <i>Responsable du secteur éducation</i> | 2022 | 2023 | <i>PV</i> | 0 | 5 | | |
| | <i>Plaidoyer pour la construction et l'équipement des blocs de salles de classe</i> | <i>Reunion préparatoire et de programmation</i> | <i>CCC</i> | 2022 | 2022 | <i>Rapports</i> | | | <i>IAEP DDESEC</i> | |
| | | <i>Redaction et dépôt du plaidoyer</i> | <i>Responsable du secteur éducation</i> | 2022 | 2023 | <i>PV</i> | 0 | 5 | | |
| SERVICES COMMUNAUX | | | | | | | | | | |
| Améliorer les l' offre des services communaux de la commune de Wina | <i>L'alimentations et exploitations des boîtes à suggestion</i> | <i>Identification d'un volontaire</i> | <i>CCC</i> | 2022 | 2025 | <i>PV</i> | 00% | 100% | <i>Commune</i> | <i>= nbre de participants / population (*100)</i> |
| | <i>Participation aux réunions d'information et de sensibilisation</i> | <i>Reunion préparatoire et de programmation</i> | <i>CCC/CCD</i> | 2022 | 2025 | <i>Rapports</i> | | | <i>Commune</i> | <i>= nbre de participants / population (*100)</i> |
| | | <i>Reunion de sensibilisation</i> | <i>CCC/CCD</i> | 2022 | 2025 | <i>PV</i> | 00% | 100% | | <i>= nbre de participants / population (*100)</i> |
| | <i>Participation aux activités communautaires</i> | <i>Reunion préparatoire et de programmation</i> | | | 2022 | 2025 | <i>Rapports</i> | | <i>Commune</i> | <i>= nbre de participants / population (*100)</i> |

| Objectif global | Objectif spécifique | Action | Responsable | Période | | Indicateur de résultat de l'action | Valeur de référence | Valeur Cible | Source de données | Méthode de mesure |
|-----------------|---|---|----------------|---------|------|------------------------------------|---------------------|--------------|-------------------|---|
| | | | | Début | Fin | | | | | |
| | | <i>Assistance aux réunions</i> | | 2022 | 2025 | <i>PV</i> | <i>00%</i> | <i>100%</i> | | <i>= nbre de participants / population (*100)</i> |
| | <i>Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté</i> | <i>Reunion de programmation et de synthèse des informations</i> | | 2022 | 2025 | <i>Rapports</i> | | | <i>Commune</i> | <i>= nbre de participants / population (*100)</i> |
| | | <i>Diffusion des information dans la communauté</i> | <i>CCC/CCD</i> | 2022 | 2025 | <i>PV</i> | <i>00%</i> | <i>50%</i> | | <i>= nbre de participants / population (*100)</i> |

CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

La décentralisation dont l'implémentation s'intensifie progressivement est le moyen le plus sûr pour le peuple, de participer aux actions gouvernementale du moins sur le plan local. Le Scorecard est l'outils essentiel pour l'accompagnement des Commune à l'implication des citoyens dans l'action publique et le cercle de prise de décision. Les résultats issus de l'analyse des données de l'enquête effectuée auprès des ménages du territoire communal révèlent un faible niveau de satisfaction des citoyens quant aux services publics fondamentaux d'accès à l'eau potable, à l'éducation, à la santé et aux services communaux de base. Des analyses, sont émises les recommandations suivantes, qui traitent concomitamment de l'amélioration de l'offre et de la qualité des services publics sus-évoqués et du contrôle citoyen de l'action de la Commune en terme de participation à la décision et d'accès à l'information. Ces recommandations s'appliquent à la fois aux pouvoirs publiques au premier rang desquels les autorités municipales et aux citoyens de manière individuelle ou collective.

ACCÈS À L'EAU POTABLE :

- Formation des populations aux méthodes de potabilisation de l'eau;
- Construction des points d'eau supplémentaires;
- Amélioration de la gestion des points d'eau existants;
- Remise en service des points d'eau en panne;
- Redynamisation des comités de gestion des points d'eau. Ceux-ci doivent être capacités pour assurer le suivi citoyen des ouvrages hydrauliques, dès leur construction jusqu'à leur maintenance, en veillant à leur utilisation rationnelle par les bénéficiaires;
- L'État et ses démembrements locaux doivent s'impliquer davantage pour une meilleure réalisation technique des ouvrages hydrauliques;
- Les membres des communautés doivent veiller à leur maintenance pour en assurer la pérennité.

En ce qui concerne le service de santé:

- Affectation d'un personnel qualifié supplémentaire dans les formations sanitaires;
- Amélioration de l'approvisionnement des pharmacies en médicaments;
- Création de nouvelles formations sanitaires;
- Amélioration de l'équipement des formations sanitaires;
- Amélioration de l'état des routes;
- Renforcement de la qualité du plateau technique des Formations sanitaires de Wina.

EDUCATION:

- Veiller à ce que les ménages les plus éloignés aient un accès facile aux établissements scolaires;
- Construction des salles de classe dans les établissements scolaires ou de formation pour couvrir tous les cycles fonctionnels;

- Affectation du personnel enseignant en nombre suffisant;
- Mettre à la disposition des apprenants les fournitures scolaires essentielles (manuels) ;
- Mettre en place des mesures d'encadrement des enseignants à travers des incitations diverses accordées à ceux qui sont appelés à enseigner en zone rurale difficile (primes spéciales, logements d'astreinte, équipements annexes dans les établissements scolaires, etc).

SERVICES COMMUNAUX

- Plus, de transparence dans la gestion des affaires de la Commune;
- Plus, d'implication des populations dans la prise des décisions;
- Plus, de communication sur les actions de la Commune;
 - Plus, de proximité avec les administrés;
- Développement d'une bonne stratégie de communication en faisant une large diffusion du budget communal notamment par voie d'affichage dans les lieux de rassemblement des populations à travers le territoire communal;
- Faire montre de redevabilité en vers les citoyens, en mettant à contribution les Conseillers municipaux à travers l'organisation des réunions de compte-rendu après les sessions du Conseil municipal et pour recueillir les desideratas prioritaires des populations avant la session budgétaire.
- L'exécutif municipal doit engager une lutte acharnée contre la corruption des agents communaux en charge des établissements des actes de naissance et vulgariser les procédures relatives à l'obtention des autres services communaux

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

Annexe 2 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements